



LE DEVOIR

Les gras trans réduits de 55 % d'ici 2010

Santé Canada accueille favorablement le rapport d'un groupe d'experts

FABIEN DEGLISE

Après la consultation, l'action. Un groupe de travail a recommandé hier au gouvernement fédéral de passer à la vitesse supérieure dans sa guerre contre les gras trans, ces graisses néfastes pour la santé humaine. Comment? En adoptant d'ici 2008 un cadre réglementaire strict pour forcer les industriels de l'alimentation à réduire la teneur de ces acides gras dans leurs produits transformés et leurs huiles de cuisson.

Ces gestes salvateurs devraient permettre aux Canadiens de diminuer de 55 % leur exposition aux gras trans, mais aussi d'améliorer leur santé cardiaque, estime le Groupe d'étude sur les graisses trans dans son rapport final rendu public hier.

Piloté conjointement par Santé Canada et la Fondation des maladies du cœur, ce groupe croit que les preuves scientifiques sur la nocivité des gras trans imposent désormais une riposte rapide du gouvernement pour diminuer leur présence dans le paysage alimentaire. Il recommande donc à Ottawa d'édicter, d'ici deux ans, un règlement pour imposer certaines balises ainsi qu'une période de transition de deux autres années pour sa mise en application complète, soit en 2010.

Dans les huiles végétales et les margarines, le rapport préconise une limite en gras trans située à 2 % du total des acides gras. Cette teneur dans les autres produits transformés, comme les plats surgelés, les produits de boulangerie ou les barres tendres, pour ne citer qu'eux, serait réglementée à 5 %. Actuellement, l'offre alimentaire expose les consommateurs à des produits dont le contenu en gras trans peut varier de 0 % à... 50 % du total des graisses.

Pratiques mais dangereux

Les gras trans font leur apparition dans les aliments en raison de l'utilisation par l'industrie agroalimentaire d'huile végétale partiellement hydrogénée. Très prisé depuis les années 60, ce procédé, qui consiste à injecter de l'hydrogène dans l'huile pour la solidifier, vise à accroître le temps de conservation des corps gras, à faciliter leur manipulation mais aussi à donner de la texture à certains produits, comme les biscuits, les pâtisseries ou les tartinades, entre autres.

Le hic, c'est qu'en marge de cette révolution technique, des études scientifiques ont, depuis le début des années 80, mis en évidence l'effet délétère des gras trans. Ces acides gras font grimper le taux de mauvais cholestérol — LDL, pour les intimes — dans l'organisme humain tout en diminuant celui du bon (connu sous l'acronyme HDL). Ce jeu d'ascenseur est «étroitement associé à l'augmentation du nombre de maladies cardiovasculaires», rappelle le groupe d'étude dans son rapport.

Avec une consommation moyenne de six grammes de gras trans par jour, le Canada se classe

VOIR PAGE A 8: GRAS

Les grandes aubaines du Festival de jazz



VICTOR DIAZ LAMICH

Une première aubaine pour les amateurs de jazz: les Neville Brothers occuperont ce soir la grande scène située à l'angle des rues Jeanne-Mance et Sainte-Catherine.

Les frères Neville, Paul Simon, Pyeng Threadgill et les autres...

SERGE TRUFFAUT

La tradition veut qu'à chaque FIJM on consacre un article au jazz petit budget, ou gratuit. Respectons-la. D'autant qu'entre le festival officiel, si on peut l'appeler ainsi, et le Off Festival de jazz, il y a inflation de choix. À tel point d'ailleurs que nous voici plongés dans la spirale inflationniste.

Comme il en est ainsi, on ne sait plus où donner de la tête. Pire, on est perdu, voire noyé par l'avalanche de genres ou d'esthétiques divers. À telle enseigne que, cette année, cet événement est davantage un festival de la société des nations qu'un festival de jazz. Attention! Ce n'est pas une critique, juste un constat. Ils sont tellement susceptibles que...

Toujours est-il, chers lectrices et lecteurs, que jusqu'au 9 juillet on pourra entendre des chanteurs et des instrumentistes originaires du Nicaragua, du Brésil, de la Côte d'Ivoire, d'Haïti, de Cuba, des Pays-Bas, du Danemark, de la Norvège, de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de la Bulgarie, du Mali, de l'Iran, du Sénégal, de la Somalie, de l'Afrique du Sud, de la Suède, de la Guadeloupe, de la Sierra Leone, de Madagascar, etc. L'affiche s'annonce aussi colorée qu'éclectique. D'autant qu'il y aura des Américains.

D'ailleurs, la première et grande aubaine, si tant est qu'une aubaine puisse être grande, est tout américaine. C'est plus exactement une histoire de famille, celle que forment les

VOIR PAGE A 8: JAZZ

Israël prend les moyens extrêmes

Tsahal arrête le ministre palestinien du Travail

Israël a tiré des obus d'artillerie en direction du nord de la bande de Gaza hier et ses troupes se préparent à intensifier leur offensive sur le territoire palestinien afin de faire pression sur les activistes qui retiennent le caporal Gilad Shalit.

Le premier ministre israélien Ehoud Olmert a déclaré qu'Israël n'hésitera pas à prendre des mesures extrêmes pour obtenir la libération du caporal, capturé dimanche par un commando palestinien. Il a averti que l'offensive dans le sud de la bande de Gaza se poursuivra au cours des prochains jours.

Les dirigeants palestiniens ont condamné cette offensive, le premier ministre issu du Hamas, Ismaïl Haniyeh, appelant Israël à y mettre fin «avant que la situation ne se complique» et le président Mahmoud Abbas la qualifiant de «punition collective».

L'offensive, qui mobilise plus de deux régiments d'infanterie d'élite, appuyés par des blindés, des pièces d'artillerie et des hélicoptères de combat, soit quelque 5000 hommes, a débuté avant l'aube hier.

Le ministre palestinien du Travail, Mohammed al-Barghouti, a été arrêté hier soir par des soldats israéliens à un barrage routier près de Ramallah, en Cisjordanie, ont indiqué des proches du ministre.

M. Barghouti, qui circulait en voiture, a été arrêté par des militaires israéliens qui procédaient à des contrôles d'identité dans le secteur, a-t-on ajouté de mêmes sources. Par ailleurs, une cinquantaine de véhicules militaires israéliens ont pénétré dans la nuit à Ramallah, ont indiqué des responsables des services de sécurité. L'aviation israélienne a mené un raid hier soir près de Khan Younes, dans le sud de la bande de Gaza, selon une porte-parole militaire. «Nos appareils ont attaqué un bâtiment à Khan Younes qui servait d'entrepôt d'armes et d'atelier pour la production de roquettes par le Hamas», a-t-elle affirmé.

Selon une source des services de sécurité palestiniens, le raid visait le domicile d'un responsable du mouvement islamiste Hamas, tenu responsable par Israël de l'enlèvement du soldat Gilad Shalit.

Au cours de la journée, les forces israéliennes s'étaient déployées sur un aéroport désaffecté près de la ville de Rafah, située dans le sud du territoire palestinien, où elles ont installé un poste de contrôle et d'observation. Des hommes armés et masqués ont pris position derrière des barricades et dans les ruelles en attendant le début de l'assaut.



Le président de l'Autorité palestinienne qualifie l'offensive de «punition collective»

VOIR PAGE A 8: ISRAËL

Les conservateurs pourraient avoir reçu deux millions en dons illégaux

Ottawa — Le Parti conservateur pourrait avoir accepté illégalement près de deux millions de dollars en contributions non déclarées en raison d'une mauvaise interprétation de la Loi sur le financement politique. Cette conclusion étonnante provient d'un membre de premier plan de l'administration Harper, qui témoignait devant un comité sénatorial au sujet des mesures à prendre pour

VOIR PAGE A 8: DONS

INDEX

7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100

Kandahar, «mission suicide» pour le Canada

GUY TAILLEFER

Les troupes canadiennes et les civils afghans paient de leur vie l'adhésion aveugle du Canada aux stratégies inefficaces de lutte contre le trafic d'opium appliquées par les États-Unis en Afghanistan, conclut dans un virulent rapport le Conseil Senlis, un think-tank européen, selon lequel les politiques «purement militaristes» d'éradication du pavot sabotent les efforts de reconstruction et de développement dans le pays.

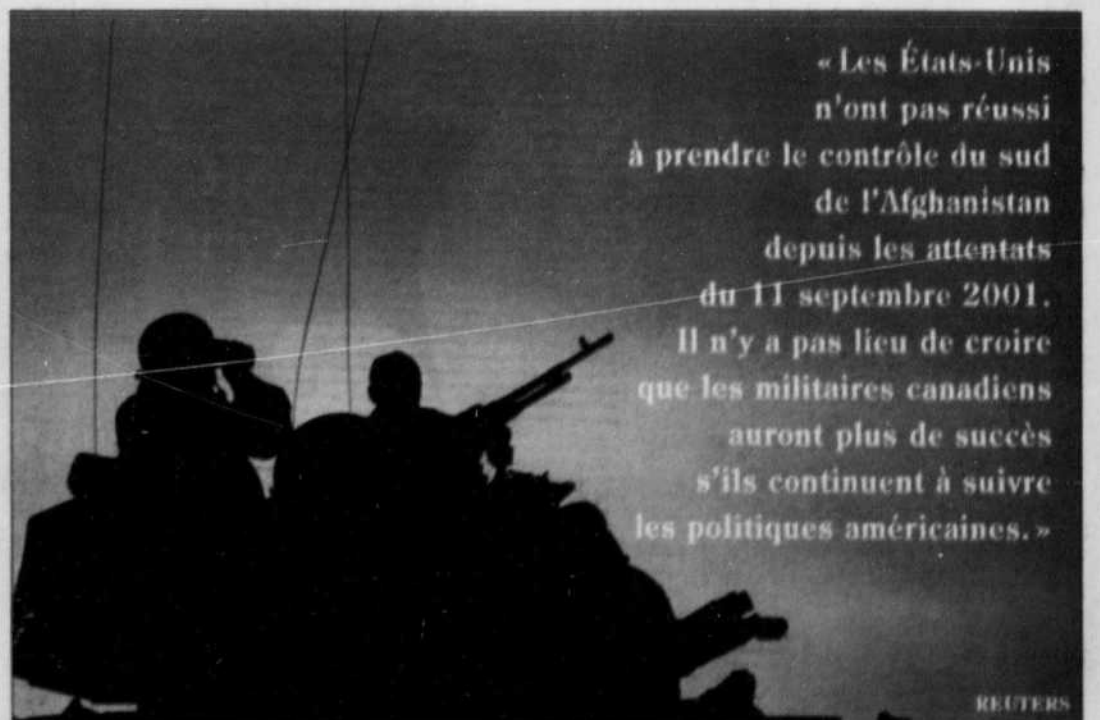
«Le Canada est en guerre en Afghanistan, il ne maintient pas la paix»

«L'adhésion aux politiques américaines est en train de transformer Kandahar en mission suicide pour le Canada», soutient le rapport, qui recoupe au moins en partie la frustration exprimée la semaine dernière par le président afghan Hamid Karzai, affaibli par une résurgence de la violence, devant des méthodes américaines qui oublient de répondre adéquatement aux besoins élémentaires de la population.

«Dans une large mesure, on peut dire que l'opération Enduring Freedom et ses politiques antidrogue contribuent de façon significative à l'état de guerre qui sévit à Kandahar et dans les autres provinces du sud».

VOIR PAGE A 8: KANDAHAR

«Les États-Unis n'ont pas réussi à prendre le contrôle du sud de l'Afghanistan depuis les attentats du 11 septembre 2001. Il n'y a pas lieu de croire que les militaires canadiens auront plus de succès s'ils continuent à suivre les politiques américaines.»



REUTERS

Le programme Achat-Québec de WAL★MART

En 1994, à l'arrivée de Wal-Mart au Québec, la direction a mis en place une politique d'achat qui ouvrait la porte aux fabricants québécois de toutes tailles.

Aujourd'hui, Wal-Mart s'approvisionne auprès d'environ 1350 fournisseurs québécois. Parmi eux, on compte des entreprises qui existent depuis plus de 100 ans et d'autres qui sont apparues il y a à peine quelques années.

En 2005, Wal-Mart a injecté plus d'un milliard et demi de dollars dans l'économie québécoise et tout ça s'est traduit par de l'emploi et de la croissance pour des entreprises de chez nous.

Le programme Achat-Québec, c'est bon pour tout le monde.

Cette étiquette identifie en magasin les produits achetés chez des fournisseurs québécois.



LES ACTUALITÉS

Compteurs d'eau

Vers une formule PPP à Montréal?

CLAIRANDRÉE CAUCHY

La Ville de Montréal envisage de demander à des consortiums privés de financer l'installation de compteurs d'eau dans des immeubles industriels, commerciaux et institutionnels (ICI) ainsi que l'installation d'outils de gestion du réseau de distribution de l'eau.

Dans un appel de qualification afin de sélectionner des consortiums qui seront par la suite invités à répondre à un appel d'offres formel en septembre, la Ville demande aux entreprises de proposer des formules de financement pour des équipements et des services dont le coût pourrait varier entre 100 et 150 millions.

D'ici 2009, Montréal compte doter les quelque 30 000 immeubles non résidentiels de compteurs d'eau, obligeant ainsi ces usagers à payer leur eau en fonction de leur consommation. Les tarifs ne sont cependant pas encore déterminés. Pour l'heure, seuls les très grands consommateurs d'eau paient en fonction de leur consommation. On écarte catégoriquement une telle tarification au compteur pour les résidents du territoire montréalais.

La Ville souhaite en outre mesurer l'utilisation de l'eau dans les différents secteurs de son territoire en installant des «débitmètres» sur son réseau d'adduction afin de mieux évaluer les fuites. On mettrait également en place un système de vannes afin de mieux contrôler le débit et ainsi réduire les pertes d'eau. Entre 30 et 40 % de l'eau produite à Montréal disparaîtrait dans la nature, selon les autorités montréalaises, qui espèrent ramener ce taux à moins de 15 %. On estime que les usagers résidentiels et non résidentiels consomment quant à eux 30 % de l'eau produite chacun.

Les documents fournis aux entreprises n'est pas sans rappeler les fameux partenariats public-privé (PPP), où le financement est pris en charge par le secteur privé, qui remet ensuite un équipement au gouvernement au terme du contrat.

L'administration municipale cherche un moyen de limiter son endettement tout en effectuant d'importants travaux sur son réseau de distribution de l'eau, au coût de quatre milliards. C'est d'ailleurs la logique du Fonds de l'eau, créé en 2003, qui vise à permettre de payer la majeure partie de ces travaux anticipés au comptant.

La Ville se défend cependant d'adopter la méthode tant préconisée par le gouvernement Charest. «Ce n'est aucunement un PPP parce qu'on demeure propriétaire, on demeure gestionnaire de notre réseau», a précisé le responsable des infrastructures et de l'eau au comité exécutif de Montréal, Sammy Forcillo.

Le directeur général adjoint responsable du dossier, Yves Provost, ajoute qu'il ne s'agit pour l'instant que d'évaluer ce que les entreprises peuvent offrir à ce chapitre, comparativement aux traditionnels règlements d'emprunt municipaux. «Si c'est plus coûteux que ce qu'on peut faire autrement, évidemment, on ne prendra pas ça.»

Vigilance d'Eau Secours

La coalition Eau Secours se jouissait hier de l'installation de compteurs pour les immeubles non résidentiels. «C'est excellent, ça fait trop longtemps que des dépanneurs refroidissent leurs frigos avec de l'eau potable sans rien payer», s'est exclamé le porte-parole d'Eau Secours, André Bouthillier, soulignant que le présumé gaspillage des citoyens est ridicule comparativement à celui des industries et des commerces, notamment à des fins de climatisation.

La coalition est cependant inquiète de l'ouverture à un financement privé. M. Bouthillier a fait valoir qu'il en coûte en moyenne 8,5 % en intérêts pour un emprunt réalisé par une entreprise privée, comparativement à 4,5 % pour une municipalité. «On va se battre contre ça. Si c'est encore dans les cartons au moment de l'appel d'offres, en octobre, ils vont voir qu'on mord», a prévenu M. Bouthillier.

Le Devoir

ÉTATS - UNIS

GES: où s'arrêtent les responsabilités de l'EPA?

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

La Cour suprême des États-Unis a pris de court la classe politique nord-américaine en décidant d'entendre un appel déposé par une douzaine d'États, trois villes et une coalition de groupes environnementaux en vue de déterminer si l'Environmental Protection Agency (EPA) a l'obligation juridique d'imposer des normes d'émissions de gaz à effet de serre (GES) aux voitures, camions et autres véhicules de toute sorte vendus dans ce pays.

Si la plus haute juridiction états-unienne devait confirmer l'obligation de l'EPA, cette obligation pourrait s'appliquer du même coup aux grandes entreprises, forçant les États-Unis à se joindre à l'effort international de réduction des émissions de GES, ce qu'avait promis le président Bush en campagne électorale avant de faire marche arrière et de renier la signature de son pays au bas du protocole de Kyoto.

A peu près tout le monde s'attendait à ce que la Cour suprême refuse de se saisir du dossier à la suite du verdict de la Cour d'appel du district fédéral de Washington, qui avait fait droit aux prétentions de l'EPA l'an dernier. L'EPA avait soutenu n'avoir aucune obligation de réduire les émissions de GES en vertu du Clean Air Act parce que le gaz carbonique n'est pas un contaminant de l'air, étant omniprésent dans les écosystèmes naturels. L'EPA avait aussi évoqué des motifs politiques, alléguant que la politique de réductions volontaires de l'administration Bush était adaptée aux besoins économiques du pays.

La décision de la Cour suprême des États-Unis et son entrée de plein pied dans le débat sur le contrôle des émissions de GES du principal pays émetteur de la planète a déjà été saluée comme une victoire par les écologistes et les procureurs généraux de plusieurs des États en cause, dont la Californie, New York, Washington et même un État industriel comme l'Illinois.

Le Clean Air Act, adopté au début des années 70, impose à l'agence fédérale américaine, créée pour dépolitiser la gestion de l'environnement, d'adopter aux cinq ans des règles visant à

contrôler les contaminants atmosphériques nuisibles aux humains et aux écosystèmes. Ces règles, selon cette loi, doivent se situer au niveau du degré optimal de contrôle que permettent les plus récentes technologies.

La coalition d'États, de villes et de groupes environnementaux a introduit sa demande d'ordonnance visant l'EPA en 1999. Elle demandait à l'EPA d'imposer aux constructeurs automobiles des normes qui placeraient le parc roulant des États-Unis au niveau d'efficacité des meilleures technologies disponibles. La coalition soutenait que l'EPA a l'obligation d'agir car les émissions de GES du parc automobile — 20 % des émissions des États-Unis, qui, dans l'ensemble, rejettent chaque année le quart de toutes les émissions d'origine humaine — contribuent de façon importante au problème d'environnement le plus sérieux de la planète, en plus de contribuer au smog et à la pollution urbaine.

La décision de la Cour suprême de disposer de cette cause en audiences publiques dès l'automne prochain a été rendue le même jour où le National Center for Atmospheric Research (NCAR) publiait une étude qui tranche la querelle scientifique soulevée par la saison record d'ouragans de l'an dernier aux États-Unis en y voyant le principal carburant de ces tempêtes dévastatrices.

Pour les chercheurs du NCAR, la zone tropicale, qui se situe entre 10 et 20 degrés de latitude nord dans l'Atlantique, affichait 1,7 degré Fahrenheit au-dessus de la moyenne historique de 1901-70. En décomposant la part attribuable à différents facteurs, ils ont établi que l'El Niño 2004-05 avait contribué pour 0,4 °F au phénomène et que la variation cyclique de la température de l'Atlantique avait fourni 0,2 degré. Le reste, soit 1,1 °F, est attribuable au réchauffement du climat, qui devient le principal facteur aggravant des grands ouragans.

Katrina, Wilma et Rita ont atteint le niveau de force 5 sur l'échelle Saffir-Simpson au cours de la dernière saison, qui a donné lieu à 28 tempêtes tropicales et ouragans sur la côte atlantique.

Le Devoir

ACTUALITÉS

Québec met sur pied une commission sur l'avenir de l'agriculture

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le gouvernement Charest a lancé hier la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, un vaste exercice de consultation qui s'étendra sur 18 mois.

Mais, d'entrée de jeu, le premier ministre Jean Charest et le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Yvon Vallières, ont exclu que les travaux de cette commission puissent conduire à une remise en question du monopole syndical exercé par l'Union des producteurs agricoles (UPA).

«Ce n'est pas un enjeu pour celui qui vous parle. Ce n'est pas quelque chose qui a été considéré quand on a pensé mettre en place la commission», a dit M. Vallières lors d'une conférence de presse au marché du Vieux-Port de Québec.

La commission, présidée par Jean Pronovost, un ancien sous-ministre respecté, sera toutefois indépendante et pourra faire toutes les recommandations qu'elle jugera utiles. «Il n'y aura pas de restrictions», a précisé M. Charest. La commission doit remettre son rapport au plus tard en janvier 2008. Elle est dotée d'un budget de trois millions, soit un million de moins que ce dont disposait la Commission d'étude sur la forêt québécoise présidée par Guy Coulombe.

Dans son allocution, Jean Charest a souligné les changements profonds qui affectent le secteur

agroalimentaire au Québec, à commencer par la concurrence étrangère, l'émergence des produits biologiques et la question de l'acceptation sociale de certains types de production, comme celle du porc. Il a aussi évoqué les difficultés économiques qu'éprouvent bon nombre d'agriculteurs et le niveau d'endettement qu'ils doivent supporter.

Solidarité rurale et l'Union paysanne réclamaient depuis des années la tenue des états généraux de l'agriculture, de l'alimentation et du territoire du Québec. Aussi, le président de l'Union paysanne, Maxime Laplante, s'est réjoui de la tenue de cette commission. Selon lui, les Québécois ont le droit de savoir que des subventions agricoles, payées à même leurs taxes, sont versées à des producteurs de maïs transgénique en monoculture. L'Union paysanne conteste le monopole de l'UPA, qu'elle accuse de nuire à la croissance de l'agriculture biologique et aux petites fermes diversifiées.

Le président de Solidarité rurale, Jacques Proulx, estime que la commission permettra à la société québécoise de repenser son agriculture ainsi que l'occupation du territoire. «On s'en va sur un mur et très rapidement», a-t-il dit. Cet ancien président de l'UPA croit que l'avenir de l'agriculture au Québec passe par «les créneaux, les produits du terroir» et non pas par le «volume».

Le Devoir

Projet de 230 millions dans Charlevoix

Massif: le fédéral se fait prier

ISABELLE PORTER

Québec — Le refus du gouvernement fédéral de libérer dix millions de dollars met en péril un projet touristique de 230 millions à Petite-Rivière-Saint-François, dans Charlevoix. Défendu par l'ex-président du Cirque du Soleil, Daniel Gauthier, le projet vise à transformer la station de ski Le Massif en un grand centre récréotouristique.

Le projet comprend la construction de 400 unités d'hébergement autour de la station, l'établissement d'une liaison ferroviaire à partir de Québec, la création d'un taxi fluvial pour l'été et d'une navette entre Petite-Rivière-Saint-François et Baie-Saint-Paul ainsi que des excursions en tout genre, et ce, avec des impacts limités sur les paysages de Charlevoix. On prévoit que 600 emplois seraient créés.

Daniel Gauthier compte lui-même investir au moins 115 millions dans cette entreprise mais exige en contrepartie que chacun des ordres de gouvernement consente 30 millions additionnels. Et ce, avant le 30 juin 2006, c'est-à-dire demain.

Or Ottawa refuse d'investir plus de 20 millions dans cette aventure, comme l'a confirmé hier le ministre du Développement économique, Jean-Pierre Blackburn. «Nous avons été élastique au maximum pour donner tout ce qui était possible de donner [...]. J'ai eu l'occasion d'appeler M. Gauthier lundi matin pour lui dire que nous avons fait un effort sérieux.»

Plus tôt en journée, le ministre provincial des Finances, Raymond

Bachand, avait confirmé son engagement à fournir les 30 millions demandés par Daniel Gauthier et prié ses collègues fédéraux d'en faire autant en étoffant leur offre.

Mais ces pressions n'ont pas eu l'effet escompté: Ottawa est prêt à mettre 20 millions sur la table, pas un sou de plus. Pour justifier sa position, M. Blackburn a invoqué les limites des programmes fédéraux. «Nous sommes allés au maximum de ce que les critères des programmes nous permettaient. [...] Je ne peux pas transgresser les critères et je peux vous dire que M. Gauthier sait que nous faisons des efforts.» M. Blackburn a aussi souligné que le gouvernement fédéral prévoyait d'investir des sommes encore moins élevées lorsqu'il avait rencontré le promoteur en février dernier.

Daniel Gauthier fait pression sur les gouvernements depuis des mois pour obtenir leur soutien. Devant leurs hésitations, il avait déjà fait passer les sommes demandées de 75 à 60 millions.

L'homme d'affaires jouit par ailleurs de nombreux appuis. Qu'il s'agisse des chambres de commerce locales ou de la dirigeante du parti de gauche Option citoyenne, Françoise David, le projet du Massif a la faveur de groupes aux intérêts autrement divergents. Une coalition d'organismes régionaux (ATR, CLD, MRC et chambre de commerce) a d'ailleurs convoqué la presse aujourd'hui pour l'entretenir du dossier.

Collaboratrice du Devoir

Le Parti vert fera la lutte à André Boisclair

KATHLEEN LÉVESQUE

Le Parti vert du Québec n'entend pas laisser le champ libre au chef du Parti québécois, André Boisclair, lors de l'élection partielle dans Pointe-aux-Trembles. Les verts s'engagent même à présenter le «dossier noir» de l'ancien ministre de l'Environnement.

«On ne le laissera pas se présenter comme le preux chevalier des causes environnementales. [...] On voit qu'il a une stratégie pour se donner une teinte verte mais nous allons faire la démonstration contraire», a affirmé hier au Devoir Scott McKay, chef du PV.

Dans le cadre du scrutin que Jean Charest a annoncé mardi soir pour le 14 août prochain, le PV a choisi de présenter Xavier Daxhelet, docteur en physique et professeur à l'École de technologie supérieure. M. Daxhelet avait brigué les suffrages en 2003.

Selon M. McKay, la participation du PQ à la coalition Sauvons Kyoto n'est qu'un leurre. Et c'est la même chose, dit-il, pour le thé-

me de l'environnement annoncé lors du conseil national du PQ comme une priorité électorale. Le PV talonnera le chef péquiste.

«On a un dossier noir sur André Boisclair, c'est-à-dire toutes les décisions qui ont été prises ou non et qui ont nu à l'environnement. Je pense entre autres au dossier de la centrale au gaz du Suroît. Les libéraux n'ont pas sorti ça de leur poche. C'était un projet qui cheminait depuis plusieurs années avec l'aval du ministre de l'Environnement de l'époque, qui s'appelait André Boisclair», a expliqué le chef du PV.

Contrairement au PV, le PLQ et l'ADQ ont choisi de ne pas mettre d'obstacles à l'élection de M. Boisclair dans Pointe-aux-Trembles. Pour ce qui est de Québec solidaire, qui n'a pas d'association dans la circonscription, la décision doit être prise d'ici la fin de la semaine. Mais le porte-parole Amir Khadir assure d'ores et déjà que le parti est «prêt à faire preuve de magnanimité envers M. Boisclair».

Le Devoir

Recours collectif autorisé contre les médecins spécialistes

Le Conseil pour la protection des malades veut obtenir 1000 \$ pour chaque patient dont le rendez-vous avait été annulé en raison de journées d'étude en 2002 et 2003

LIA LÉVESQUE

La Cour supérieure vient d'autoriser un recours collectif contre les médecins spécialistes, au nom de patients qui avaient vu leur chirurgie reportée lors de journées d'étude qu'ils avaient tenues en 2002 et en 2003, a appris la Presse canadienne.

C'est le Conseil pour la protection des malades qui avait déposé une telle requête pour permission d'exercer un recours collectif contre la Fédération des médecins spécialistes du Québec, au nom de patients touchés par ces moyens de pression.

Les médecins spécialistes avaient tenu trois journées d'étude, le 13 novembre 2002, le 2 décembre 2002 et le 16 janvier 2003, dans l'espoir de faire avancer leur négociation avec le gouvernement. Ces journées d'étude avaient entraîné le report de milliers de chirurgies et de rendez-vous avec des médecins spécialistes.

Le Conseil pour la protection des malades ne gagne toutefois pas sur toute la ligne, puisqu'il avait demandé, dans sa requête amendée, d'inclure non seulement ceux qui avaient vu leur chirurgie reportée, mais aussi ceux qui avaient vu reporter leur rendez-vous avec un spécialiste en vue d'un examen préalable à une chirurgie.

La cour n'a autorisé le recours collectif que pour ceux qui avaient



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les médecins spécialistes avaient tenu trois journées d'étude en 2002 et 2003 dans le cadre des négociations avec le gouvernement. Cela leur vaut aujourd'hui une poursuite en recours collectif.

obtenu un rendez-vous avec un médecin spécialiste «et qui devaient recevoir, à l'un de ces jours, le bénéfice d'une intervention chirurgicale thérapeutique qui fut annulée par le médecin en raison des trois journées d'étude».

Le Conseil pour la protection des malades souhaite obtenir des dommages exemplaires de 1000 \$ pour chaque membre du groupe qui a subi le report d'une chirurgie

lors de ces journées d'étude.

Réactions

En entrevue, le directeur général du Conseil pour la protection des malades, Paul Brunet, a dit voir dans cette décision «une demi-victoire» seulement.

Il estime que les gens qui ont vu leur rendez-vous avec un médecin spécialiste reporté, sans qu'il s'agisse d'une chirurgie, ont

aussi souffert d'anxiété et subi des inconvénients. «C'est sûr que, pour nous, les gens qui ont subi de graves inconvénients et de graves angoisses dus à un report devraient autant être indemnisés.»

M. Brunet n'est pas en mesure encore d'estimer le nombre de personnes qui ont été touchées et qui pourront faire partie du groupe.

Dans sa requête, le Conseil pour la protection des malades avait cité des renseignements obtenus du ministère de la Santé et des Services sociaux, à l'époque, selon lesquels 3361 chirurgies avaient été reportées au cours de ces trois journées.

M. Brunet s'attend à ce que la Fédération des médecins spécialistes interjette appel de cette décision de la Cour supérieure d'autoriser le recours collectif. «Les spécialistes nous ont avertis qu'ils se rendraient le plus loin possible pour que ce recours-là ne les affecte jamais. Je m'y attends, c'est sûr [à ce qu'ils interjetent appel], a-t-il confié.

Néanmoins, jointe par téléphone, la FMSQ n'était pas prête à s'avancer autant tout de suite. Responsable des relations publiques pour le syndicat professionnel des médecins, Gilles Corriveau a expliqué que la fédération venait tout juste de recevoir la décision du tribunal et qu'elle préférerait l'étudier plus à fond avant de la commenter.

Presse canadienne

Péréquation: Audet refuse de chiffrer les demandes du Québec

MARTIN OUELLET

Québec — Les partis d'opposition ont beau l'accuser de manquer d'échine, le ministre des Finances Michel Audet n'entend pas, pour l'instant du moins, revendiquer un montant minimal requis pour le règlement du déséquilibre fiscal.

«Nous n'en sommes pas là», a dit le ministre Audet hier, en point de presse à Québec, de retour de Niagara-on-the-Lake, en Ontario, où les ministres des Finances se sont entendus sur la nécessité de revoir la formule actuelle de partage de la richesse entre les provinces.

Là s'arrête toutefois le consensus des provinces, puisqu'elles ne s'entendent pas du tout entre elles sur le mécanisme de calcul qui devrait être adopté.

«Nous en sommes seulement à l'étape de la première salve», a ex-

pliquer le ministre, critiquant au passage l'attitude de son vis-à-vis fédéral, Jim Flaherty, dans ce dossier.

Le ministre des Finances du Canada s'est appliqué ces derniers jours à tempérer l'ardeur des premiers ministres provinciaux, prévenant ces derniers qu'il n'avait pas l'intention de leur offrir des milliards de dollars sur un plateau d'argent.

M. Flaherty a aussi menacé les provinces de maintenir la péréquation à son niveau actuel de 11 milliards par année si celles-ci ne parviennent pas à faire consensus sur une nouvelle formule de calcul.

Il est allé jusqu'à conseiller aux premiers ministres provinciaux qui se plaignent de manquer de fonds d'augmenter la charge fiscale de leurs contribuables.

Les propos du ministre fédéral sont «inacceptables» et contredisent l'engagement électoral du

Parti conservateur du Canada (PCC) de rééquilibrer le partage de l'assiette fiscale, a répliqué le ministre Audet.

Du reste, le Québec est en droit d'obtenir «beaucoup plus» que les 4,8 milliards qu'il reçoit annuellement par l'entremise de la péréquation, a souligné M. Audet, sans préciser le montant souhaité.

En refusant de fixer la barre, le gouvernement Charest agit comme s'il voulait négocier à rabais, a dénoncé en point de presse le porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances, François Legault.

«On ne s'en va pas négocier sans dire clairement quelles sont nos demandes, sans fixer une barre. Actuellement, c'est comme si Jean Charest était prêt à accepter n'importe quoi et que c'est le prix à payer pour être l'ami de Stephen Harper», a dit le député péquiste de Rousseau.

De son côté, le chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ), Mario Dumont, a reproché à M. Audet ses prises de position «faibles» et ses interventions plutôt évanescences.

M. Audet se comporte comme «un ministre d'une province mineure», ce qui n'augure rien de bon pour les dures négociations à venir dans le dossier de la péréquation, a dit M. Dumont.

En dépit de l'engagement électoral du Parti conservateur, le gouvernement du Québec n'a jamais prétendu que le déséquilibre fiscal se réglerait en deux temps trois mouvements, a commenté le premier ministre Jean Charest en fin d'après-midi.

«J'en ai vu en 20 ans et je ne suis pas étonné que la négociation soit serrée. Elle le sera. Et c'est le début [du processus]», a-t-il dit.

Presse canadienne

Marc-Aimé GUÉRIN
Réginald HAMEL
DICTIONNAIRE GUÉRIN
DES POÈTES D'ICI
DE 1806 À NOS JOURS
Dictionnaire qui fut un succès en librairie et dont la première édition fut épuisée en moins de deux ans.
1376 pages - 46,75 \$
GUÉRIN, éditeur ltée
(514) 842-3481
En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

La SCIENCE
au quotidien
Luc BACHAND
Biologie - Chimie - Physique - TMS
LA SCIENCE
AU QUOTIDIEN
Tome 1 et tome 2
Expériences passionnantes pour la 5^e secondaire
Cahiers d'activités - 9,70 \$ chacun
LIDEC inc.
(514) 843-5991
En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

Créations exclusives
en 14k, 18k et
platine

EVEREST
CHERBAKA
Joailliers Depuis 1950
DISTRIBUTEUR AUTORISÉ DES MONTRES
ROLEX • BREITLING • TAG HEUER • GUCCI
RAYMOND WEIL • MOVADO • MONT BLANC
TECHNOMARINE • SWISS ARMY • CITIZEN
ESQUIRE • FORTIS • LANCASTER
8910, BOUL. LAJEUNESSE, MONTRÉAL, QUÉBEC
TÉLÉPHONE (514) 388-5358

• LES ACTUALITÉS •

É D U C A T I O N

Les algues
bleu-vert font
leur apparition
à Mont-Laurier

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Après la prospection d'uranium, qui inquiète la région de Mont-Laurier, c'est au tour des algues bleu-vert de susciter des craintes. Les citoyens de Mont-Laurier et de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles ont en effet appris la semaine dernière qu'ils ne pouvaient plus, au moins jusqu'à la mi-juillet, se baigner ou même toucher à l'eau du grand lac des Îles — une situation similaire à celle que vivent les résidents de la baie Missisquoi.

Les cyanobactéries peuvent causer une série de problèmes digestifs (vomissements, nausées) et cutanés si quelqu'un entre en contact avec l'eau polluée. La présence massive de fleurs d'eau sur le lac des Îles a été constatée il y a deux semaines par une biologiste de l'Association de protection du lac et confirmée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Les algues bleu-vert peuvent disparaître rapidement (c'est le cas à Mont-Laurier), mais les toxines qu'elles libèrent restent dangereuses pendant encore trois semaines environ. Et les algues peuvent réapparaître à tout moment dans l'été, tant que le niveau de phosphore demeure trop élevé.

C'est la première fois que le lac des Îles (19,5 km²) est visé par une interdiction de ce type, indique-t-on à la Direction de la santé publique (DSP) des Laurentides. «Un signe que le lac est malade», pense la directrice, Blandine Piquet-Gauthier. Le Conseil régional de l'environnement (CRE) des Laurentides estime qu'il s'agit là d'un «sérieux avertissement» fait à la population, aux fermiers locaux et aux municipalités pour qu'ils changent leurs habitudes de vie autour du lac. «Il y a eu beaucoup de laxisme», croit le directeur Jacques Ruelland. Tout le monde a été pris par surprise, mais ça fait longtemps qu'on prévient que ça peut arriver.

Tant la DSP que le CRE montrent du doigt les mêmes coupables au lac des Îles: les agriculteurs, dont certains font marcher leurs bêtes dans les ruisseaux du bassin versant du lac, le ruissellement agricole, le déboisement des bandes riveraines fait par les propriétaires de chalet ou de maison pour «amener» le gazon jusqu'au lac, les fosses septiques irrégulières... «C'est un ensemble de facteurs qui impliquent un peu tout le monde», dit Mme Piquet-Gauthier. «Et ce sont des problèmes que l'on retrouve autour de plusieurs lacs», ajoute Jacques Ruelland, dont l'organisme a organisé le Forum national sur les lacs, tenu il y a trois semaines.

Dans la région, un autre lac a reçu un avis d'interdiction de baignade l'an dernier. Mais le problème est bien connu ailleurs. En Montérégie, par exemple, cinq plans d'eau (la baie Missisquoi — «l'embème» du problème —, les lacs Waterloo, Roxton, Bromont et Saint-François) faisaient l'objet d'une surveillance accrue du MDDEP l'an dernier. Là-bas, les épisodes d'algues bleu-vert sont devenus des situations permanentes: quand la Santé publique ferme un lac, c'est souvent pour l'éte.

Purée de pois

L'été étant jeune, aucune interdiction de baignade n'est encore en vigueur cette année en Montérégie, indique au Devoir le coordonnateur en santé environnementale de la DSP-Montérégie, Claude Tremblay. Mais le lac Roxton risque bien d'être interdit de baignade dès la semaine prochaine, selon des analyses préliminaires. «Et à moins qu'un magicien soit passé sur la baie Missisquoi, la situation n'a pas dû changer beaucoup à cet endroit depuis l'an dernier», note-t-il.

Cette situation, c'est celle d'un immense plan d'eau (77,5 km²), dont 42 % se trouvent au Québec) où la baignade a été complètement interdite entre 2001 et 2004, puis partiellement l'an dernier. Dans la baie qui forme la tête du lac Champlain, la prolifération des algues bleu-vert a donné à l'eau l'apparence d'une purée de pois. «Ça pratiquement tue le tourisme ici», note Liane Brault, directrice générale du volet touristique du Centre local de développement de la MRC de Brome-Missisquoi. Le plan d'eau devient inexploitable parce que trop pollué; il est interdit à la baignade, c'est déplaisant pour la navigation, c'est vert...»

Plusieurs plans d'action ont été adoptés ces dernières années, notamment l'Entente concernant la réduction du phosphore dans la baie Missisquoi, signée en 2003 par les gouvernements du Québec et du Vermont. L'an dernier, la Commission mixte internationale (CMI) Canada-États-Unis évoquait une eau de qualité «inacceptable», [portant] atteinte à la santé et aux biens dans les deux pays». La CMI concluait que le Québec et le Vermont devaient augmenter le rythme de dépollution et investir plus d'argent dans les travaux d'assainissement de la baie.

«Il n'y a pas eu de suivi encore», dit Pierre Leduc, porte-parole de la Corporation du bassin versant de la baie Missisquoi (CBVBM). Il a été impossible de confirmer cette perception à la Direction régionale de la Montérégie du MDDEP: une semaine après un premier appel, celle-ci n'avait toujours pas trouvé hier de personnel pour commenter l'évolution de ce dossier. Mais aux yeux de Pierre Leduc, «l'objectif de 2009 semble irréalisable à ce rythme. Et puis l'entente Québec-Vermont disait: on ferme le robinet de la pollution amenée par les rivières dans la baie. Sauf qu'elle laisse en plan le problème des sédiments déjà au fond.»

C'est un peu pourquoi élus, résidents et militants du coin se sont réunis il y a une dizaine de jours pour tenter de relancer la lutte contre la pollution à Missisquoi. Des projets collectifs ont été présentés pour dépolluer les eaux (totalisant près de 75 millions de dollars) et un échéancier déterminé (rendre l'eau «acceptable» d'ici 2011): «il s'agit de canaliser l'énergie de tout le monde dans la même direction pour retrouver notre plan d'eau», dit le député blouiste de Brome-Missisquoi, Christian Ouellet.

Le Devoir

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Les neuf syndicats qui ont claqué la porte de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) ont fait battre hier le cœur politique de la toute nouvelle Fédération autonome de l'enseignement (FAE), qui regroupe 27 000 enseignants et dont le plan de mobilisation et d'action sera dessiné à l'automne.

La trame de fond annonce la contestation juridique puisque la Centrale des syndicats du Québec promet des actions en justice pour résister à la désaffiliation de sept des neuf syndicats tout droit venus de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ). La nouvelle présidente de la FAE, Nicole Frascadore, a toutefois indiqué hier qu'«aucun des syndicats» n'avait encore reçu de «signification juridique annonçant une contestation de quelque sorte».

Mais le président de la CSQ, Réjean Parent, a prévenu que «des adresses aux tribunaux seront faites, les syndicats recevront la requête par huissier sous peu», comme il l'a expliqué hier. «Qu'ils ne soient pas inquiets, ils vont l'avoir, elles sont dans la machine.»

La chicane juridique touche également une portion des cotisations que la majorité de ces syndicats dissidents ont cessé de verser avant le détachement de la centrale. Des actions sont déjà en cours devant les tribunaux.

Le contexte de création de la FAE, qui a tenu hier son premier conseil fédératif dans un hôtel de Dorval, place aussi l'actuelle présidente de la Fédération

des syndicats de l'enseignement, Johanne Fortier, dans une position insitée. C'est que le syndicat d'attache de Mme Fortier, qui dirige la FSE depuis six ans, est le Syndicat de l'enseignement de l'ouest de Montréal, justement un des neuf syndicats désaffiliés. En nommant à l'unanimité son exécutif provisoire hier, la délégation de la FAE a ironiquement désigné la présidente du Syndicat de l'ouest de Montréal, Nicole Frascadore, autorité première de la FAE.

«Bien sûr, [Mme Fortier] devient membre de la FAE!», a répondu Mme Frascadore hier lorsque interrogée sur ce statut particulier. «D'ailleurs, nous sommes étonnés qu'elle soit encore présidente de la FSE parce que son syndicat n'est plus membre de cette organisation.»

Pour Mme Fortier, qui disait estimer hier que ces questions «personnelles» ne devraient pas «primer sur des débats d'idées», sa situation est claire, légitime et non ambiguë. Après avoir été en libération syndicale pendant plusieurs années pour occuper le poste de présidente de la FSE, elle a demandé un congé sans traitement qui sera en vigueur à la prochaine rentrée et qui la libérera de ses fonctions de professeure d'éducation physique rattachée à la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys.

«Pendant ce congé, je peux faire n'importe quelle autre activité et je suis par ailleurs membre d'un autre syndicat [lié à la FSE]», a-t-elle ajouté, rappelant que lors du dernier conseil fédéral de la FSE, un vote de confiance spontané a été adressé à la présidence. Jo-

hanne Fortier est effectivement membre de l'Association des professeurs de Ligny, où elle a déjà fait du remplacement.

Avant de cibler les enjeux autour desquels elle mobilisera ses nouveaux membres, la FAE doit trouver des locaux cet été et ouvrir un compte en banque afin de percevoir les cotisations de ses milliers de membres. L'exécutif provisoire nommé hier est composé d'au moins un membre de chacun des neuf syndicats.

«Nous avons espoir que cette nouvelle fédération redynamise le syndicalisme enseignant», a indiqué Mme Frascadore aux 75 délégués en liesse présents à Dorval. «Nous voulons redonner à la fonction enseignante ses lettres de noblesse. Nous sommes dans le vide mais nous avons des valeurs sûres, une préface écrite et un objectif, qui est de redonner espoir.»

Quant à la contestation d'ordre juridique, la nouvelle présidente a expliqué aux médias que «il y a des débats judiciaires, nous allons les faire, nos procureurs seront mandatés pour les faire». «Mais nous connaissons tous nos résultats, on peut semer le doute, mais pour nous, il n'y en a pas. Il y a neuf syndicats qui sont désaffiliés.»

La CSQ entend contester la validité des résultats de certains référendums en dénonçant l'usage du vote postal, celui du vote itinérant et la concordance entre des listes d'enseignants fournies avant le vote et celles utilisées pour le référendum.

Le Devoir

Libération tourne la page July
La fin d'une époque pour le quotidien
de la génération de Mai 68

CHRISTIAN RIOUX

Paris — C'est la fin d'une époque. Le quotidien le plus impertinent de France né de la révolte de 1968, le journal *Libération*, est sur le point de confirmer le départ de son directeur et cofondateur Serge July. Les salariés, qui constituent le deuxième investisseur du journal, se sont prononcés hier sur un plan de cogérance de l'entreprise. Edouard de Rothschild, premier actionnaire du quotidien (36 %), et la Société civile des personnels de *Libération* (SCPL) se sont entendus sur la nomination d'un nouveau président, le journaliste Vittorio de Filippis, et d'un nouveau directeur général, Philippe Clerget.

Cette décision confirme le départ annoncé depuis deux semaines du directeur Serge July, qui avait accompagné toutes les évolutions du journal. La passation de pouvoir devrait être entérinée aujourd'hui, sauf surprise, lors d'un conseil d'administration. On estime que cette cogérance pourrait durer quelques mois, le temps de chercher de nouveaux investisseurs afin de combler les besoins financiers du journal.

C'est la fin d'une époque, clament tous ceux qui ont participé d'une façon ou d'une autre à l'aventure de ce quotidien atypique s'il en est un. Ironie du sort, celui qu'on surnomme «Citizen July» est poussé vers la porte par le nouvel investisseur Edouard de Rothschild, qu'il avait lui-même imposé aux employés du journal. En décembre, July avait mis sa tête en jeu pour faire accepter la recapitalisation du titre, largement déficitaire. Le quotidien a perdu près de dix millions de dollars en 2005 et plus de trois millions l'année précédente. Les tentatives de relance successives, tant par le site Internet que par le nouveau magazine *Écran*, consacré au cinéma, n'ont guère convaincu. Au printemps, le nouvel et principal actionnaire avait exigé d'être plus présent dans les décisions du journal, dont il se disait systématiquement écarté. Edouard de Rothschild s'est notamment insurgé contre la décision de reporter à septembre l'augmentation du prix de vente. Il faut dire qu'en un peu plus d'un an, les 30 millions de dollars qu'il a investis dans le journal sont partis en fumée.

À Paris, les milieux politiques et culturels ont accueilli la nouvelle avec inquiétude. «Un monde sans Libé, est-ce possible?», s'interrogent les signataires d'une pétition appuyée par des personnalités aussi célèbres que la comédienne Jeanne Moreau, l'architecte Jean Nouvel, le metteur en scène Patrice Chéreau et le romancier Philippe Besson. «Libération occupe une place essentielle dans l'animation du débat démocratique français, par sa liberté de ton, ses engagements, ses excès, disent les signataires. Nos collègues en font foi. Notre attachement, également. Ce quotidien a su manifester un esprit de résistance quand cela était nécessaire.»

C'est une façon de dire que si *Libération* devait disparaître ou tempérer l'impertinence qui

l'a caractérisé, tous ne s'en remettraient pas. Or, depuis 33 ans, le ton de *Libération* est étroitement associé à son directeur et cofondateur Serge July. Considéré comme une des meilleures plumes de la presse française, July est devenu avec les années un des patrons de presse les plus estimés de Paris. On lui doit des unes d'un humour cinglant, des pages culturelles devenues une référence et des reportages exceptionnels aux quatre coins du monde. L'homme incarnait le journal au point de se rendre lui-même à Bagdad pour hâter la libération de sa correspondante Florence Aubenas, kidnappée puis retenue en otage pendant plusieurs mois par des islamistes.

«Serge July représente ce que Mai 68 a donné dans la société française: un mélange de gauchisme culturel et de social-démocratie politique. À l'image de son propre personnage, qui est un mélange d'idéalisme et d'opportunisme, avec une vision très élevée et très exigeante du journalisme», écrivait le chroniqueur Jacques Julliard dans *Le Nouvel Observateur*.

Toutefois, la crise qui secoue *Libération* n'est

redactrice en chef adjointe du *Nouvel Observateur*. «Mais il n'a jamais eu les qualités d'un chef d'entreprise.»

Il faut dire que la presse française se caractérise par la faiblesse de ses grands titres nationaux. Alors qu'en Italie, un quotidien comme *La Repubblica* vend quotidiennement 800 000 exemplaires, en France, les tirages additionnés du *Monde* et de *Libération* dépassent à peine la moitié de ce chiffre. De plus, des coûts de fabrication et de distribution élevés en font une des presses les plus chères du monde.

Cela n'a pas empêché *Libération* de conserver pendant tout ce temps le ton qui a fait son succès. On connaît peu de quotidiens qui auraient, par exemple, la fantaisie de confier l'illustration de tout un numéro à un bébésiste comme Enki Bilal. Il y a plusieurs années, le journal avait repris du poil de la bête avec Laurent Joffrin à la direction de la rédaction. C'est alors que les tabloïds gratuits l'ont frappé de plein fouet en s'adressant à son public de prédilection, la jeunesse. Nombre de jeunes qui le lisaient autrefois dans le métro lisent aujourd'hui *Métro* et *20 Minutes*, deux quotidiens gratuits. L'an dernier, les revenus publicitaires des quotidiens nationaux payants ont reculé de 4 % pendant que ceux de la presse gratuite progressaient de 8,5 %. Serge July avait lui-même reconnu que la presse gratuite lui volait chaque jour plusieurs milliers de lecteurs. «Les gratuits nous tuent», écrivait-il.

Plusieurs accusent aussi *Libération* de s'être lentement distancé de son lectorat traditionnel. Bref, d'être devenu une institution à l'image de son directeur qui, le mois dernier, montait les escaliers du Festival de Cannes en compagnie du jet-set international. En accusant de «xénophobie» ceux qui ont voté non au référendum sur la Constitution européenne, l'an dernier, Serge July s'est trouvé en bute avec une grande partie de sa rédaction et la majorité de son lectorat.

Personne n'hésite aujourd'hui à recevoir cet homme aux légendaires cigares à la Orson Welles dans le club restreint de «ceux qui ont fait un journal», à côté d'Hubert Beuve-Méry, fondateur du *Monde*, et de Jean-Jacques Servan-Schreiber, créateur de *L'Express*. La semaine dernière, toute la presse française lui rendait hommage pendant que circulaient les noms d'éventuels successeurs. On évoque ceux de l'ancien directeur de l'information du *Monde*, Edwy Plenel, du directeur de l'hebdomadaire *Marianne*, Jean-François Khan, et même du député vert européen Daniel Cohn-Bendit, symbole s'il en est un de Mai 68.

Dans l'immédiat, le journal devra économiser plusieurs millions d'euros, soit environ 10 % de son chiffre d'affaires. On envisage de centraliser l'impression et de réduire la pagination. Seul l'avenir dira si le quotidien le plus impertinent de France survivra à son âge dirigeant et s'il saura trouver sa place dans le nouveau paysage médiatique français. Mais ce sera sans Serge July.

Correspondant du Devoir à Paris

Libération

pas nouvelle. Né maoïste sous le parrainage de Jean-Paul Sartre, en 1973, *Libération* n'était jusqu'en 1981 qu'un quotidien gauchiste à petit tirage comme tant d'autres en ces années d'agitation politique. C'est alors que Serge July et quelques autres transformèrent la feuille gauchiste en véritable journal d'information et en font le porte-parole d'une jeunesse exubérante qui refuse aussi bien les poncifs traditionnels de la droite que ceux de la gauche. *Libération* innove par ses reportages originaux, son format tabloïd, la qualité de ses photographies et son ton sarcastique et impertinent, inspiré du nouveau journalisme américain. Le tirage frôle les 200 000 exemplaires. Il faut dire que le titre évolue alors dans un paysage médiatique beaucoup plus sage qu'aujourd'hui mais qui ne tardera pas à le copier. La recette fait florès. Plus qu'un simple journal, *Libération* devient alors le symbole de l'effervescence politique et culturelle suscitée par l'arrivée de la gauche au pouvoir.

Mais en 1994, cet élan s'essouffle et les lecteurs vieillissent dangereusement. Serge July pense alors faire subir une seconde mutation au titre en créant *Libération III*, un «journal global» plus volumineux avec plusieurs cahiers, destiné à devenir un grand titre populaire. L'opération, très onéreuse, sera un échec et le lectorat ne sera jamais au rendez-vous. *Libération* paie encore cette transition ratée. «Serge July a toutes les qualités d'un très grand éditeur, d'un journaliste et d'un créateur de journal», déclarait Dominique Nora, aujourd'hui

Des souris et des sentiments

PAULINE GRAVEL

Comme les humains, les souris sont capables d'empathie. À la vue de congénères qui éprouvent de la douleur, elles en viennent à ressentir elles aussi une vive douleur. Les chercheurs de l'université McGill qui ont fait cette étonnante observation espèrent désormais comprendre les mécanismes biologiques de l'empathie.

Jusqu'à tout récemment, l'équipe de Jeffrey Mogil, du Laboratoire de génétique de la douleur à l'université McGill, concentrait ses efforts à chercher des gènes intervenant dans le contrôle de la douleur. Mais comme il devenait de plus en plus évident que la variabilité de la

douleur éprouvée par divers individus n'était pas principalement d'origine génétique mais en grande partie imputable à des facteurs environnementaux, les chercheurs de McGill ont commencé à s'intéresser aux comportements sociaux et à leur influence sur la sensibilité à la douleur.

Le professeur Mogil et ses collègues ont donc mesuré la douleur qu'éprouvaient des souris, qui se connaissent bien pour avoir cohabité ensemble, dans deux contextes distincts: alors qu'elles se trouvaient séparées l'une de l'autre, puis alors qu'elles étaient réunies dans une même cage. Les scientifiques ont remarqué que lorsque deux souris étaient en présence l'une de l'autre

et voyaient la douleur que ressentait l'autre, elles étaient plus sensibles à la douleur et se comportaient comme si elles éprouvaient une douleur plus vive que lorsqu'elles étaient isolées l'une de l'autre et ignoraient ainsi ce que vivait leur copine. «Ceci est clairement de l'empathie», affirme Jeffrey Mogil. Il ne s'agit pas de sympathie ou d'altruisme mais de la faculté de devenir comme l'autre [de ressentir ce que l'autre ressent, selon Le Petit Robert].

Le comportement empathique que les chercheurs ont observé chez la souris est la forme d'empathie la plus élémentaire, appelée la contagion affective, précise le professeur du département de psychologie de McGill, dont les résultats sont publiés aujourd'hui dans

l'édition en ligne de la revue *Science*. L'exemple le plus connu de cette forme d'empathie chez l'humain est la fatigue contagieuse. «Si vous voyez quelqu'un bâiller et s'ennuyer, vous vous sentirez à votre tour fatigué même si vous ne l'êtes pas», explique-t-il.

M. Mogil croit que la souris pourra désormais servir de modèle animal pour étudier et comprendre le mécanisme biologique par lequel les facteurs sociaux arrivent à moduler la douleur. Le petit animal permettra d'élucider le fonctionnement de l'empathie et de découvrir les gènes et les messagers chimiques qui y sont associés.

Le Devoir

LE MONDE

Guantánamo

La Cour suprême américaine se prononce aujourd'hui

FANNY CARRIER

Washington — La Cour suprême des États-Unis devrait se prononcer aujourd'hui sur la validité des tribunaux militaires de Guantánamo, une décision très attendue par la communauté internationale, qui multiplie les pressions pour une fermeture de la prison américaine.

Le président de la cour, John Roberts, a annoncé hier que les juges rendraient aujourd'hui leur décision «dans les affaires encore en cours» pour l'année 2005-06. Comme il ne reste que deux affaires en cours, cette formulation laisse entendre que les juges, qui ont en théorie la possibilité de renvoyer une affaire pour une nouvelle audience à l'automne, ont pris une décision dans chacune des deux.

La décision la plus attendue concerne la requête du Yéménite Salim Ahmed Hamdan, détenu à Guantánamo, qui conteste la validité des tribunaux militaires d'exception instaurés après les attentats du 11 septembre 2001 par George W. Bush, sans intervention directe du Congrès, pour juger les «combattants ennemis».

M. Hamdan, ancien chauffeur d'Oussama ben Laden, a été arrêté en Afghanistan en novembre 2001 et inculpé de complot en juillet 2003 par un tribunal d'exception. Seuls neuf autres hommes, sur les quelque 440 détenus de Guantánamo, ont été inculpés.

Aucun procès n'a encore commencé, et les audiences préliminaires devant les tribunaux d'exception ont été suspendues il y a deux semaines, dans l'attente de la décision de la cour.

Alors que les pressions internationales contre le centre de détention de Guantánamo se sont intensifiées depuis le suicide de trois détenus, début juin, George W. Bush a expliqué qu'il souhaitait fermer la prison mais qu'il attendait la décision de la Cour suprême pour déterminer que faire des détenus.

Le président américain «s'inquiète de ce qui se passerait pour la cinquantaine de détenus qu'il considère comme des coupeurs de gorges et des tueurs endurcis», a expliqué son porte-parole, Tony Snow, la semaine dernière.

Si la cour valide les tribunaux militaires — une décision qui pourrait s'accompagner de recommandations afin que les droits de la défense soient mieux pris en compte —, plusieurs procès pourraient commencer rapidement. Si la cour les rejette, M. Bush a laissé entendre que certains détenus seraient traduits devant des tribunaux civils.

Cependant, avant d'examiner la légalité de la procédure, les juges devront se prononcer sur leur compétence: le gouvernement leur a demandé de se dessaisir en expliquant qu'une loi promulguée en décembre, le Detainee Treatment Act (DTA), empêchait ce type de recours, annulant même ceux en cours. Si la cour suit ce raisonnement, toutes les procédures en cours devant des juridictions civiles, notamment les dénonciations de mauvais traitements, seront annulées.

Si la cour se déclare compétente, elle pourrait cependant ne pas trouver de majorité: les juges sont réduits à huit depuis que le juge Roberts, qui avait déjà eu à se prononcer sur l'affaire, s'est récusé. Si la cour se déclare incompétente ou si aucune majorité ne se dégage, la dernière décision en date sera maintenue: en juillet 2005, trois juges de la Cour d'appel fédérale de Washington, parmi lesquels le juge Roberts, avaient validé les tribunaux d'exception à l'unanimité.

Si la cour se déclare compétente, elle pourrait cependant ne pas trouver de majorité: les juges sont réduits à huit depuis que le juge Roberts, qui avait déjà eu à se prononcer sur l'affaire, s'est récusé. Si la cour se déclare incompétente ou si aucune majorité ne se dégage, la dernière décision en date sera maintenue: en juillet 2005, trois juges de la Cour d'appel fédérale de Washington, parmi lesquels le juge Roberts, avaient validé les tribunaux d'exception à l'unanimité.

Agence France-Presse

La première épreuve d'Olmert

Le premier ministre israélien doit appliquer la doctrine sacro-sainte de refus des concessions

JEAN-LUC ALLOUCHE

La libération du caporal Gilad Shalit représente la première épreuve véritable que doit affronter le premier ministre israélien, Ehoud Olmert, alors qu'il vient à peine de prendre ses fonctions. A quoi s'ajoute l'annonce de la capture d'Eliahou Acheri, jeune habitant de la colonie d'Itamar, que les Comités de la résistance populaire, émanation du Hamas, affirment détenir en Cisjordanie.

Comme nombre de ses prédécesseurs, le chef de gouvernement doit désormais trancher sur une question de «vie ou de mort». Car le refus de céder au chantage de la prise d'otages et la libération des prisonniers font partie de l'arsenal obligatoire des chefs politiques et militaires d'Israël.

Ehoud Olmert a donc tranché de manière presque automatique: «Il n'y aura pas de négociation!» Après quelques tentatives de médiation, égyptienne et française, il a lancé l'opération de Gaza, «non pour y rester mais pour retrouver le caporal Gilad Shalit». Et, pour gage de sa détermination, il a aussi menacé Damas, coupable aux yeux d'Israël de donner l'asile à Khaled Mechaal, chef du bureau politique du Hamas et considéré comme le donneur d'ordre de l'attaque de dimanche, à Kérem Chalom. D'un côté, le premier ministre doit donc appliquer la doctrine sacro-sainte de refus des concessions et panser l'orgueil blessé de l'armée mais, de l'autre, veiller à ne pas alarmer la famille du caporal Gilad Shalit. Au demeurant, le père de ce dernier, Noam Shalit, a réagi de manière pondérée à l'opération lancée contre Gaza: «Je pense qu'il s'agit d'une initiative réfléchie et non inconsidérée. Quant à des négociations [pour un échange avec



YANNIS BEHRAKIS REUTERS

Un char d'assaut a tiré à plusieurs reprises hier en direction de Gaza.

les Palestiniens], je suis de ceux qui ne disent jamais "jamais"».

Impensable de négocier avec l'ennemi? «Solution de pure logique», affirme de son côté le ministre palestinien de l'Information. «À l'instar de ce qui s'est fait, par le passé, avec l'OLP ou le Hezbollah».

Le Hamas entend exploiter la situation pour une éventuel échange de prisonniers. Tout en menaçant: «L'invasion de Gaza ne contribuera pas à une solution.» Néanmoins, à mesure que les heures passent, la pression militaire israélienne s'accroît sur la bande de Gaza. Le nouveau ministre de la Défense, Amir Peretz, qui connaît là, lui

aussi, son épreuve du feu alors que son inexpérience lui a valu bien des quolibets, a donné son accord de principe à une opération terrestre dans le nord de Gaza. Hier soir, un lâcher de tracts avertissait les habitants de Beit Hanoun que l'artillerie israélienne riposterait à des tirs de roquettes Qassam.

Si la France et l'Union européenne condamnent l'opération, la Maison-Blanche affirme de son côté le «droit à la légitime défense» d'Israël tout en lui demandant d'«épargner les civils». Sur le front intérieur, la droite exulte. Le député d'opposition (Likoud) Youval Steinitz réclame même une «deuxième campagne Rem-

part» (occupation de Jénine, avril 2002). Seul le Parti communiste recommande d'«exploiter l'accord [reconnaissant implicitement Israël] entre le Hamas et le Fatah, de décréter un cessez-le-feu et d'ouvrir une négociation politique».

Pour l'heure, le climat dans l'opinion est encore au consensus. D'ores et déjà, le ministre de la Sécurité intérieure, Avi Dichter, annonce d'autres mesures. Mais si l'opération s'enlise ou, pis, en cas de bavure, elle sera impitoyable. Les médias locaux et la rue sont connus pour leur manque chronique de patience et d'indulgence.

Libération

Le Monténégro devient le 192^e État membre de l'ONU

HERVÉ COUTURIER

New York — Les Nations unies ont accueilli hier leur 192^e pays membre, le petit État balkanique du Monténégro, moins d'un mois après la proclamation de son indépendance, le 3 juin.

Réunie en session plénière, l'Assemblée générale de l'ONU a admis en son sein le Monténégro en adoptant par consensus, c'est-à-dire sans vote, une résolution en ce sens. Selon la procédure onusienne, l'Assemblée générale a agi sur recommandation du Conseil de sécurité.

En saluant l'arrivée du nouvel État membre, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a félicité le Monténégro pour être parvenu à l'indépendance de manière démocratique et pacifique. «En accédant à l'indépendance par un processus non violent et démocratique, conduit de manière équitable et ouverte, le Monténégro a montré au monde entier non seulement sa patience mais aussi sa maturité politique», a-t-il dit.

«Ces messages sont particulièrement importants compte tenu du récent passé violent dans la région des Balkans», a souligné M. Annan. Il a estimé encourageant que les voisins du Monténégro aient bien accueilli son accession à l'indépendance.

Agence France-Presse

Les Boliviens élisent les membres de leur assemblée constituante

HELEN POPPER

La Paz — Les Boliviens se rendront dimanche aux urnes pour désigner une assemblée constituante conformément à la promesse faite par le président Evo Morales, dont le Mouvement vers le socialisme devrait obtenir une majorité.

Morales, premier Indien à accéder à la présidence de la Bolivie, avait été élu en décembre avec 54 % des voix, le score le plus élevé par un candidat à la fonction présidentielle depuis le rétablissement de la démocratie en 1982.

Le scrutin de dimanche inclut aussi un référendum sur l'autonomie régionale, à laquelle le président est opposé alors qu'elle est très populaire dans la riche province de Santa Cruz, acquise à l'opposition.

Menant la campagne pour le scrutin de dimanche, Morales, qui a nationalisé le secteur des hydrocarbures en mai, s'est prononcé en faveur de la nationalisation de toutes les ressources naturelles du pays, sans en préciser les modalités.

L'opposition a cherché à exploiter les craintes suscitées par le soutien apporté à Morales par le président vénézuélien Hugo Chavez.

Après six mois au pouvoir, Morales dispose d'un soutien populaire

«Le Monténégro est peut-être petit en matière de superficie et de population mais il a un rôle significatif à jouer dans le maintien de la stabilité dans la région», a ajouté le secrétaire général.

En réponse, le président monténégrin, Filip Vujanovic, a rendu hommage aux Nations unies qui, a-t-il dit, ont toujours représenté pour ses compatriotes «un lien irremplaçable entre différents États, peuples et cultures».

Il s'est engagé à développer de bonnes relations de voisinage avec la Serbie et à adhérer aux principes de l'ONU, promettant notamment de respecter la loi internationale et d'œuvrer à la lutte contre le terrorisme et pour les droits de l'homme.

Après la séance, le drapeau du Monténégro, un aigle à deux têtes d'or sur fond rouge encadré d'or, a été hissé solennellement devant le bâtiment des Nations unies à New York, le long de la Première Avenue.

Le Monténégro a proclamé son indépendance le 3 juin après la tenue le 21 mai d'un référendum lors duquel 55,5 % des électeurs monténégrins se sont prononcés pour la séparation d'avec la Serbie.

Agence France-Presse

Espionnage bancaire

Le NYT réplique

New York — Le New York Times est sous le feu de la critique des républicains pour avoir révélé l'existence d'un programme gouvernemental d'espionnage bancaire, une campagne anti-Times que des analystes nuancent ou contestent en relevant que ces révélations étaient déjà connues.

Hier, dans un éditorial intitulé «Le patriotisme et la presse», le quotidien a vigoureusement défendu son article, justifié selon lui par une «tendance alarmante» du gouvernement Bush à utiliser la lutte antiterroriste pour renforcer ses prérogatives, notamment en matière de surveillance.

Le président George W. Bush avait qualifié de déplorable cet article qui détaillait un programme destiné à traquer les mouvements des terroristes. Le secrétaire au Trésor, John Snow, a envoyé une lettre glaciale au journal tandis que le sénateur républicain Pat Roberts demandait mardi au renseignement d'entreprendre une évaluation des dommages.

Le cas n'est pas une première: le Times a déjà essayé en décembre des reproches à droite pour avoir dévoilé le programme d'écoutes extrajudiciaires des citoyens américains.

Agence France-Presse

RDC: les coalitions prennent forme

Kinshasa — À quelques jours du lancement de la campagne électorale en République démocratique du Congo, en vue du scrutin du 30 juillet, les différents partis politiques achèvent de mettre au point leurs alliances.

Anciens belligérants, enfants d'ex-présidents, et même un cancérologue émigré aux États-Unis: ils sont en tout 32 candidats à briguer la magistrature suprême en même temps que l'actuel président Joseph Kabila. Mais seuls quelques anciens rebelles et chefs de l'opposition sont susceptibles de déstabiliser Kabila, grand favori de ces premières élections libres depuis 40 ans.

Dans un pays constitué d'innombrables ethnies, les différents candidats sont poussés à former des alliances afin de parvenir à re-

présenter le plus grand nombre d'électeurs. «C'est juste logique que, dans un si grand pays, où l'on compte plus de 260 partis politiques, ceux-ci doivent former des coalitions», explique Jason Stearns, expert à l'International Crisis Group.

L'Alliance de la majorité présidentielle (AMP) du président Kabila vient ainsi de mettre un point final à la composition de sa coalition, qui rassemble 31 partis politiques et des personnalités originaires des quatre coins du pays.

Les élections présidentielles et législatives du 30 juillet doivent permettre à la RDC de tourner la page d'un conflit qui a fait près de quatre millions de morts entre 1998 et 2003.

Reuters

EN BREF

Maliki a eu des contacts

Bagdad — Le premier ministre irakien, Nouri al-Maliki, a été contacté par «plusieurs» groupes armés dans le cadre de ses efforts de réconciliation nationale, a déclaré hier l'un de ses collaborateurs. Selon l'entourage de Maliki, sept groupes d'insur-

gés sunnites ont contacté le premier ministre. Maliki, de confession chiite, a dévoilé dimanche un plan de réconciliation nationale dans lequel il propose d'ouvrir un dialogue avec les groupes armés qui n'ont commis aucun crime. Le premier ministre a précisé hier qu'il ne prévoyait aucune amnistie pour les rebelles qui ont tué des soldats américains. — Reuters

Grâce à SMS-MONTREAL, rejoignez vos proches dans le monde



www.sms-montreal.com

20% à 50%

Solde d'été



1007, rue LAURIER ouest,
Outremont
Tél.: 274-2442

É D I T O R I A L

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

Une salle hypothétique

Après des décennies d'attente, l'Orchestre symphonique de Montréal aura enfin sa salle de concert, dont l'ouverture est promise pour 2011. Du moins peut-on le souhaiter puisque c'est la quatrième, voire la cinquième fois en 20 ans que nos gouvernements annoncent la construction d'une telle salle. Or, cette fois-ci encore, l'absence de précisions permet de douter de cet engagement du gouvernement Charest.

La première fois qu'un gouvernement du Québec avait annoncé la construction d'une salle de concert pour l'OSM, c'était au milieu des années 80. Mais jusqu'à ce jour, jamais les gouvernements n'ont jugé ce projet prioritaire au point d'y donner suite malgré une conjoncture plus ou moins favorable. Comme s'il suffisait de flatter l'orgueil du gratin culturel montréalais pour se donner bonne conscience.

Mardi, c'est le même Jean Charest qui avait bloqué le processus enclenché par le gouvernement précédent qui nous a annoncé la construction d'une nouvelle salle de concert.

Tout le monde ne s'entend pas pour dire que l'OSM a absolument besoin de cette salle. Après tout, même si la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts n'offre pas toutes les caractéristiques d'une salle de concert pour orchestre symphonique, elle fait assez bien l'affaire. C'est Charles Dutoit, du temps où il dirigeait l'orchestre, qui insistait tant pour qu'on lui construise un immeuble de plus petite taille mais conçu pour un ensemble symphonique.

En admettant que Montréal ait besoin d'une nouvelle salle, sorte de monument à la musique susceptible d'attirer les chefs les plus prestigieux qui font recette, il faut reconnaître que le canevas présenté cette semaine a l'avantage d'être simple. Il ne s'agit ni d'un complexe à usage multiple, salle de concert et tour de bureaux par exemple, ni d'une grande maison de la musique abritant le conservatoire et d'autres ensembles musicaux, comme il en a déjà été question. À 105 millions de dollars, le projet est plutôt modeste quand on le compare à ce qui avait été envisagé auparavant ou à d'autres salles du même genre construites récemment. Voilà pourquoi il a peut-être plus de chance d'aboutir que les précédents.

En revanche, puisque cette nouvelle salle sera construite sur les terrains de la Place des Arts et que c'est cette dernière qui verra à trouver des locataires lorsque l'OSM fera relâche, on se demande pourquoi le gouvernement Charest tient tant à un partenariat avec l'entreprise privée. Selon le premier ministre, la formule des PPP nous assure que les coûts et les délais de construction seront respectés, soit. À la condition que la commande initiale soit à la fois très précise, très détaillée, et qu'elle exclue tout ajout et toute modification aux plans initiaux pendant la construction.

Dans son dernier rapport, le vérificateur général attribue la plus grande partie des dépassements de coûts intervenus lors de la construction d'édifices publics à la mauvaise préparation des projets et à l'ajout, en cours de réalisation, de caractéristiques qui n'avaient pas été prévues aux plans et devis. Si les gestionnaires de l'État appliquaient pour eux-mêmes les règles qu'ils mettent des mois à imaginer puis à négocier dans le cadre d'un PPP, nous n'aurions pas besoin d'avoir recours au privé pour doubler le travail de la PdA sur son propre terrain.

Qui assurera l'entretien de l'immeuble, les employés de la Place des Arts ou ceux du partenaire? Qui profitera des recettes des stationnements de la PdA les soirs de concert de l'OSM? À quel syndicat appartiendront les placiers de la nouvelle salle? Et si le promoteur demande le droit de construire des commerces et une tour de bureaux pour accroître sa rentabilité, que lui répondra-t-on?

On ne connaît pas les caractéristiques de cette salle, sinon qu'elle sera de forme rectangulaire, que l'immeuble sera érigé sur l'esplanade de la Place des Arts et que le coût ne devrait pas dépasser les 105 millions. C'est peu et c'est bien imprécis. 105 millions, est-ce réaliste? Combien faudra-t-il consacrer chaque année au loyer, aux frais de gestion, aux coûts du financement et à la marge de profit du partenaire?

L'OSM aura sa salle un jour. Peut-être. Quant à savoir quel sera le coût de l'aventure en PPP et la date d'ouverture véritable, voilà qui est encore plus incertain.

j-rsanfacon@ledevoir.com



LETTRES

Rona Ambrose a raison

La ministre fédérale de l'Environnement a récemment lancé à l'opposition le défi de faire tomber le gouvernement sur le sujet des changements climatiques. Je suis d'accord avec Rona Ambrose. Le gouvernement conservateur doit répondre aux électeurs de sa position touchant le protocole de Kyoto. Ce traité est trop important pour que le gouvernement se taise. Nous ne devons pas lui laisser les mains libres pour faire plaisir à sa base électorale albertaine. Les preuves scientifiques du réchauffement planétaire s'accumulent plus rapidement que les factures d'essence. Les plus récentes études scientifiques montrent que la terre est plus chaude qu'elle ne l'a jamais été depuis 2000 ans. Le gouvernement Harper porte atteinte à la crédibilité internationale du Canada en campant sur sa position à l'égard de Kyoto. Les Canadiens doivent pouvoir s'exprimer clairement sur ce sujet. L'opposition devrait prendre ses responsabilités et renvoyer ce gouvernement devant les électeurs.

Michel Gourd
L'Ascension-de-Patapédia, le 26 juin 2006

McDo au Mondial

Quelle honte que McDonald's, champion du monde de la malbouffe, soit l'un des principaux commanditaires au Mondial! C'est comme si on permettait au cigarettier JTI-Macdonald d'être de la fête. Comme le montre le documentaire *Super Size Me - Malbouffe à l'américaine*, consommer à répétition du fast-food, c'est hypothéquer à coup sûr sa santé. Aucun athlète n'aurait réussi à participer au Mondial s'il avait été un client régulier des McDonald's, Burger King, PFK ou Pizza Hut de ce monde (des compagnies toutes fondées aux États-Unis, où l'obésité, comme on le sait, est un problème de poids).

Imaginez l'effet créé par la télévision: on voit d'abord les meilleurs joueurs du monde sur le terrain, puis, la seconde d'après, des jeunes pimprants de santé mangeant du McDo. De là à ce que certains téléspectateurs associent la puissance,

la maestria et la santé à la malbouffe, il n'y a qu'un pas.

Les fast-foods polluent non seulement le corps mais aussi l'environnement. En effet, une quantité incroyable d'ustensiles, d'assiettes et de contenants faits en matières recyclables sont tout bonnement jetés dans les poubelles et enfouis on ne sait où. Je suis convaincu que, si on installait des bacs à récupération, une majorité de personnes collaboreraient. Mais cela ne serait pas rentable pour les «majors» de la malbouffe.

Sylvio Le Blanc
Montréal, le 23 juin 2006

L'âge du consentement

Le gouvernement conservateur s'apprete à faire passer l'âge du consentement pour les rapports sexuels de 14 ans à 16 ans. Une mesure conforme à la pudibonde tradition britannique et aux croyances obtuses de quelques fondamentalistes chrétiens.

Du coup, on vient de rendre un peu plus suspecte, et même criminelle aux yeux de mes contemporains, l'histoire de toute la francophonie canadienne, qui s'est bâtie sur une tradition faite de mariages fréquents entre de très jeunes femmes et des hommes d'âge mûr. Champlain et sa conjointe de 12 ans, Hélène, ne paraissent-ils pas désormais un peu plus pervers? Et l'ancêtre de presque tous les Larocque d'Amérique, Philibert, qui, passé 40 ans, convola en justes noces avec la jeune Delaporte Saint-Georges qui n'avait pas 14 ans... Quelle horreur! Rétroactivement, on vient de diaboliser d'un seul coup des milliers de cas semblables. Désormais, ils deviennent un peu plus laids, un peu plus obscènes, rendant un peu plus honteuse une histoire qu'on ose de moins en moins raconter telle qu'elle fut. Près de la moitié de la population du Québec est contre l'augmentation de l'âge du consentement, mais les conservateurs voteront quand même pour, et l'opposition aussi.

Pendant ce temps, on forme des cadets de 14 ans et moins à manier les armes. À 18 ans, ils s'enrôleront dans l'armée régulière et certains

d'entre eux reviendront recouverts d'un drapeau que les caméras n'ont plus le droit de filmer. On va même investir sous peu 15 milliards pour mieux les faire tuer. Personnellement, je préférerais toujours que mes enfants apprennent à faire l'amour à 14 ans plutôt que d'être envoyés faire la guerre. [...]

Jean Desautels
Laval, le 22 juin 2006

La partie émergée de l'iceberg

«La pratique des contributions illégales aux partis politiques est érigée en système», accuse l'ancien directeur général des élections (DGE), Pierre-F. Côté est-il un naïf qui vient de se rendre compte de la situation ou simplement le roi des hypocrites des deux dernières décennies?

Sa première suggestion est que les partis politiques s'incriminent eux-mêmes en reconnaissant que ces pratiques existent depuis des années et s'engagent à ne plus y recourir. Solution pour le moins angélique, n'est-ce pas?

Il propose en outre que les entreprises aient le droit de verser des contributions dont le montant n'excède pas 15 000 \$ par année. Le DGE serait le fiduciaire des contributions et les redistribuerait aux partis politiques au prorata des votes obtenus lors des dernières élections. Combien d'entreprises contribueraient à ce système? Qui les solliciterait? Des employés du DGE?

Admettons que les besoins des partis s'élèvent à 40 millions, pour une période de quatre ans, pour leurs dépenses électorales et leurs dépenses courantes. Les employés du DGE devraient alors obtenir le maximum prévu auprès de plus de 2500 entreprises. Une solution aussi ridicule qu'hypocrite.

Arrêtons l'hypocrisie. La seule solution consiste à mettre sur pied un financement responsable des partis politiques en recourant aux fonds publics. [...]

Bernard Lauzon
Pointe-aux-Trembles, le 26 juin 2006

LIBRE OPINION

Baisse des réserves de pétrole: les Québécois agiront-ils à temps?

Avec la quantité d'articles et de reportages consacrés aux prix du pétrole dernièrement, plusieurs interrogations surgissent sur les réserves dont la planète dispose et sur la capacité du Québec à faire face à la menace économique et sociale que représente la fin annoncée de l'ère pétrolière. Ce texte, rédigé par un groupe d'étudiants au programme de doctorat de l'Institut des sciences de l'environnement du réseau de l'Université du Québec, se veut une réflexion sur cette question.

La croûte terrestre possède un volume fini, et ses ressources non renouvelables sont forcément limitées en quantité. Par conséquent, la croissance indéfinie d'un système socioéconomique reposant grandement sur l'utilisation des énergies fossiles ne constitue qu'une utopie. La demande de pétrole peut croître, mais la production plafonnera tôt ou tard, puis recadrera, et on ne doit pas se demander «si» ce pic de production arrivera mais plutôt «quand» il arrivera.

Sur ce point, les experts ne s'entendent pas encore, mais beaucoup situent ce pic entre 2007 et 2025, l'horizon 2015 étant la date la plus probable. Selon plusieurs d'entre eux, à mesure qu'on approchera de ce pic, et sachant que l'appétit de pétrole s'accroît dans le monde, les réserves stratégiques que les pays industrialisés essaient de conserver seront progressivement grugées, puis ce sera la pénurie de pétrole. La pénurie d'essence, elle, peut même arriver avant à cause des capacités de raffinage limitées. Ce scénario se réalisera, indépendamment de la spéculation et d'éventuelles guerres au Moyen-Orient: la rapidité avec laquelle on peut pomper l'or noir rencontre une limite physique car les champs pétroliers «géants» sont plus difficiles à exploiter avec le

temps, et on n'en a pas découvert de nouveaux depuis près de 40 ans. Les tensions Occident-Iran, les troubles au Nigeria, les ouragans dans le golfe du Mexique, bref la composante «conflits et intempéries» de l'exploitation pétrolière, quant à elle, ne fait qu'amplifier cette hausse inévitable des prix du baril et ne constitue nullement le problème de fond.

L'adaptation sera difficile...

La transition vers un mode de vie reposant moins sur le pétrole aura lieu, qu'on le veuille ou non, et n'ira probablement pas sans heurts. Les différentes réformes qu'il faudra mettre en œuvre — développer des infrastructures plus favorables aux transports en commun, favoriser les automobiles hybrides, relocaliser les marchés ou encore se débarrasser des systèmes de chauffage au fioul domestique — nécessiteront des investissements importants, et les bénéfices réels ne se feront sentir qu'au bout de quelques années.

Dans le cadre d'un cours du programme de doctorat en sciences de l'environnement du réseau de l'Université du Québec, notre groupe a modélisé certains aspects socioéconomiques associés à cette transition. À l'aide de plusieurs scénarios postulant une disparition des réserves stratégiques d'ici 2010 et un pic de production vers 2016, nous nous sommes demandé comment la métropole de Montréal, compte tenu de sa consommation actuelle de pétrole et des tendances observées dans les secteurs résidentiel, commercial, de l'industrie et des transports, pouvait s'adapter à la hausse des prix. En comparant la demande à l'offre (déterminée par le prix du baril et l'argent que nous pouvons collectivement consacrer au pétrole), nous avons calculé le déficit pétrolier col-

lectif accumulé au bout de 30 ans. Il s'agit de la part de pétrole nécessaire à notre mode de vie que nous pourrions difficilement nous payer et pour laquelle il faudra soit nous priver, soit faire des économies dans d'autres domaines. Nos résultats sont formels: la transition sera très coûteuse, car l'offre ne suivra pas la demande. Même en cas de scénario plutôt optimiste, dans lequel le prix du baril n'atteindrait que 90 \$US en 2010 et resterait à ce niveau à long terme (en dollars de 2006), nous aurons pendant très longtemps un déficit pétrolier. De gros investissements seront en effet nécessaires pour changer nos habitudes de vie. Surtout, nous avons déjà beaucoup attendu: selon nos simulations, plus nous attendrons avant d'effectuer des changements nous libérant de notre dépendance à l'égard du pétrole, plus nous en paierons le prix à long terme.

... et ne se fera pas toute seule

Les raisons qui ont rendu les sociétés occidentales si dépendantes du pétrole sont nombreuses, et s'il fallait trouver des coupables, beaucoup pourraient être blâmés. Nous pourrions par exemple accuser l'OPEP et les compagnies pétrolières de mentir à propos des réserves ou encore reprocher à certains partis politiques de s'intéresser rarement aux problèmes qui vont au-delà de la durée d'un mandat électoral, mais la faute ne leur revient pas entièrement. En effet, en tant que citoyens, nous constituons une bonne partie du problème en raison de notre mentalité consummatrice.

Afin d'affronter le choc à venir, nous n'aurons d'autre choix que de réduire considérablement notre consommation de pétrole. Pour y parvenir, notre premier devoir est de nous informer afin de

mieux comprendre le système socioéconomique actuel. Certes, les rouages de notre société sont complexes et nul ne peut saisir pleinement la portée de chacun de ses gestes. Mais plus l'effort déployé collectivement pour changer les choses sera grand, moins le passage de la crise pétrolière sera pénible. Heureusement, de plus en plus de citoyens adoptent déjà des comportements plus responsables (dans la mesure du possible, ils achètent «local», réduisent leurs déplacements, apportent leurs sacs de coton à l'épicerie, etc.), mais nous devons en faire plus et plus rapidement.

Ce n'est que lorsque nous aurons appris à traduire chacun de nos gestes en équivalent de consommation pétrolière que nous pourrions nous libérer de notre dépendance à l'égard de l'or noir. Cette prise de conscience et les actions qui en découleront sont indispensables non seulement pour la sauvegarde de notre économie mais aussi pour la préservation de notre environnement et de celui des générations futures.

Ines Ben Mokhtar, UQAM
Charles Gauthier, UQAC
Patrick Grenier, UQAM
Jean-François Guay, UQAM
Francis Lajoie, UQTR
Cristina Lupu, UQAM
Christelle Not, UQAM
Benoît Plante, UQAT
Jean-Baptiste Plouhinec, UQAM
Benoît Thibodeau, UQAM
Sandra Trépanier, UQAT
Manon Vincent, UQAC
Erol Yilmaz, UQAT

IDÉES

Jean Charest, le mal-aimé

JACQUES LALONDE
Gatineau

Mais pourquoi donc? Qu'a-t-il donc fait de si répréhensible pour s'attirer un tel acharnement, et ce, depuis son arrivée au pouvoir? Rappelons tout d'abord qu'au moment où le Québec appelait Jean Charest, semble-t-il de tous ses vœux, ce dernier travaillait à reconstruire son parti effondré à Ottawa et que sa première réponse à l'appel du Québec avait été de refuser l'invitation. La pression exercée sur Jean Charest a donc été de plus en plus forte jusqu'à ce qu'il accepte enfin l'invitation et se porte candidat à la tête du PLQ.

Après la tenue des premières élections générales qu'il a perdues, Jean Charest s'attelle à la tâche de reconstruction de son nouveau parti, comme il l'avait fait à Ottawa pour le Parti conservateur. À cette époque, il parcourt le Québec en tous sens, écoute le message des régions et suscite l'engagement d'éventuels candidats en vue des prochaines élections générales.

Nouvelles élections générales: cette fois-ci, Jean Charest l'emporte haut la main avec 68 % des voix. Son adversaire aurait glissé sur une pelure de banane et ce serait l'explication ultime de son succès. Allons donc! Jean Charest nomme alors les membres de son nouveau cabinet en conférant à chaque ministre des tâches spécifiques qu'il précise dans son discours inaugural et qui reflètent ses grandes orientations. Dans ce cabinet, les grands noms ne manquent pas, ni les femmes qui, en plus grand nombre que jadis, occupent aussi des fonctions de premier plan.

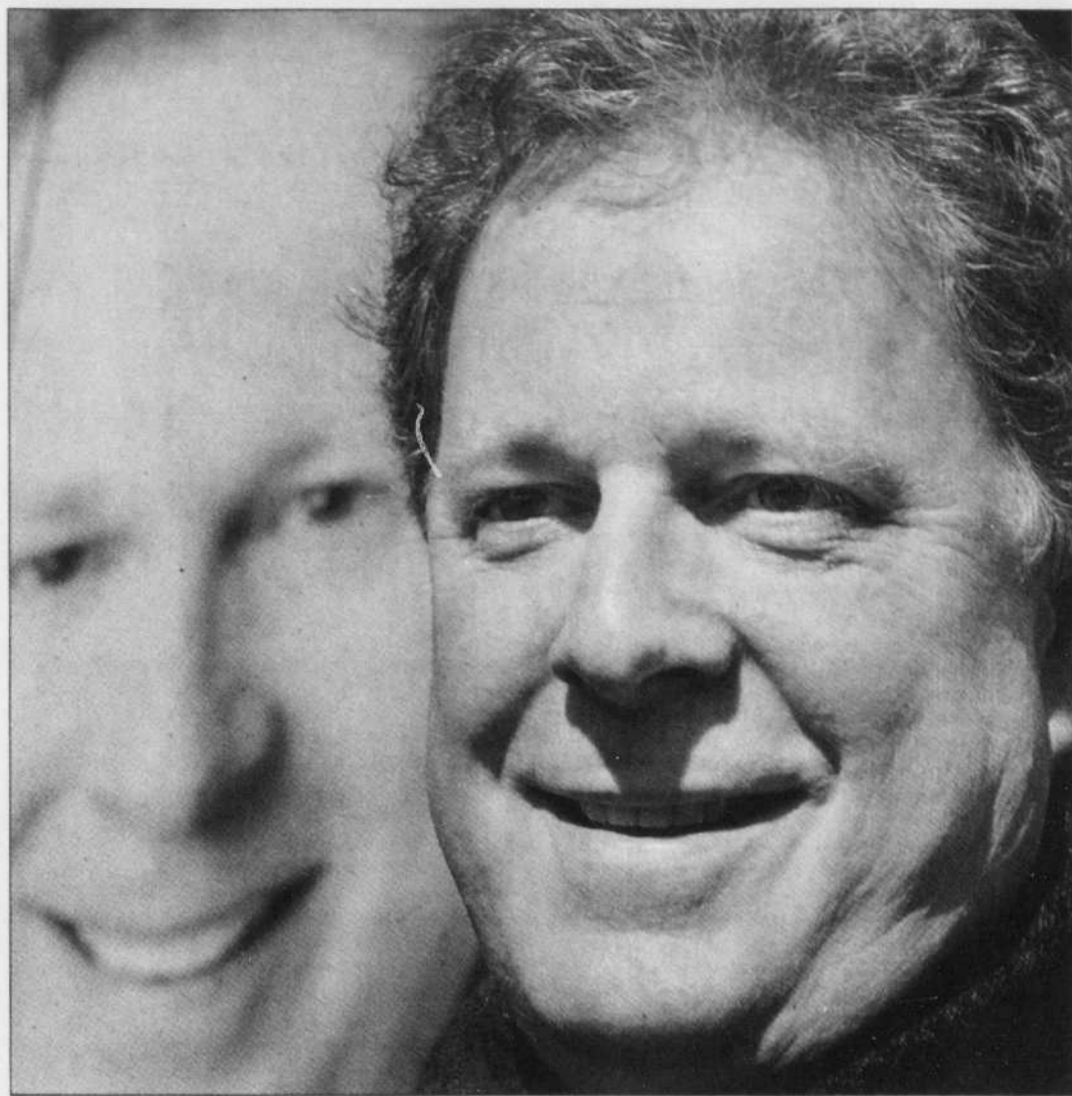
Son programme: les priorités annoncées tout au long de la campagne électorale. Si les diminutions d'impôts se font attendre — et pour cause! —, la situation des finances du Québec était lamentable, comme le reconnaissait même, parmi plusieurs autres personnes de divers horizons, l'ancien premier ministre Lucien Bouchard. Toujours est-il que le premier ministre maintient ses priorités: la santé, l'éducation, le redressement des finances, la refonte de l'État, la place faite aux jeunes par des mesures et des programmes définis dans une concertation autour du premier ministre de tous les acteurs, y compris des jeunes et leurs associations, et enfin le rétablissement d'un contexte de confiance et de dialogue avec Ottawa et les provinces.

Pour Jean Charest, la solution des problèmes du Québec passe par un véritable partenariat avec ses homologues des autres provinces et un dialogue franc, ouvert, soutenu et surtout sans compromission avec Ottawa. Depuis son élection, Jean Charest prépare le terrain par de nombreuses rencontres et des négociations pour corriger le déséquilibre fiscal et obtenir un réaménagement des ententes sur la pérennité. Dans ces dossiers, j'ai souvent l'impression que la crainte, voire l'angoisse de ses adversaires réside dans la peur de voir Jean Charest réussir là où ils ont échoué et se devaient d'échouer pour consolider leur option fondamentale.

Que l'opposition rejette trop souvent *a priori* les mesures adoptées par le nouveau gouvernement (une certaine ministre n'avait-elle pas affirmé le soir des élections «qu'on leur ferait manger de la...»), cela se comprend, surtout quand les mesures sont nouvelles, courageuses, si peu électoralistes et si peu complaisantes pour certaines organisations. Pourtant, le gouvernement négocie à plein régime avec les syndicats pour trouver des terrains d'entente qui tiennent compte de la réalité québécoise, réalité si justement décrite par la ministre du Conseil du trésor dans un article remarquable publié dans *Le Devoir* en décembre dernier.

On ne devrait pas non plus passer sous silence la décision courageuse du gouvernement de limiter les coupes de bois pour protéger nos forêts, et ce, sans omettre un appui aux forestières, ni sa décision de refuser catégoriquement le nucléaire et de faire enfin un nouveau pari sur le développement de l'électricité sans omettre pour autant un recours à l'énergie éolienne. Au sujet de l'environnement, attendez que je me rappelle: n'était-ce pas le même Jean Charest, alors qu'il était ministre de l'Environnement dans le gouvernement Mulroney, qui avait engagé le Canada sur la route de Kyoto et du développement durable?

Par les mesures qu'il vient tout juste d'annoncer, le



Jean Charest durant la campagne électorale de 2003.

gouvernement du Québec a eu l'audace d'imposer une taxe à la source même des produits pétroliers: les pétroliers devront remettre chaque année 200 millions de dollars qui financent les dépenses engagées par Québec à la réalisation de Kyoto. Mesure audacieuse et surtout exemplaire pour toutes les autres provinces et pour le Canada. Autre mesure bien acceptée et même depuis longtemps souhaitée, l'auto comme deuxième choix, une promotion des transports en commun.

Quel soulagement le peuple du Québec n'a-t-il pas souvent éprouvé devant un gouvernement qui sait se tenir debout, prendre des décisions courageuses là où d'autres avaient failli ou traîné en longueur, reconnaître des erreurs de parcours et corriger le tir si nécessaire (et non pas affirmer, comme l'a fait un ancien premier ministre, que si c'était à refaire, il nous refait le coup de la Gaspésie). Enfin, un gouvernement qui a surtout le courage de maintenir le cap de ses politiques, contre des vents et des marées trop souvent alimentés par des journalistes qui semblent avoir perdu leurs élections ou qui sont emprisonnés dans leur option de l'indépendance à tout prix, voire par des organisations syndicales peu rompues à accepter les réalités québécoises.

At-on suffisamment remarqué l'empressement d'une certaine presse à retirer tout avantage au premier ministre à chaque succès indéniable de son gouvernement et chercher à écarter Jean Charest des décisions et performances de ses ministres responsables? Ce n'est pas lui, le responsable des succès, dira-t-on, c'est son ministre de la Santé, ou le ministre des Affaires intergouvernementales, ou le président du Conseil du trésor, ou le ministre de l'Environnement, ou le ministre des Finances, etc. Et si Jean Charest a voulu déplacer d'autres ministres, n'est-ce pas lui aussi qui a soutenu, par exemple, sa ministre responsable des garderies pour son labeur et la création des 200 000 places annoncées dans le programme électoral? On se plaint souvent à opposer Jean Charest à ses ministres. Un bel exemple: le titre du *Devoir* du 1^{er} juin, où on pouvait lire en première page: «Charest contredit Audet». Il faut lire en entier cet article qui se poursuit en dernière page pour

comprendre qu'on a pu tirer ainsi en opposant une affirmation de Jean Charest faite le 31 mai à une intervention de son ministre faite... au printemps dernier, donc avant l'affirmation de Jean Charest qui disait: «On est au début des négociations, on ne va pas courir dans 20 directions en même temps.» Pensez-vous que le ministre Audet est en désaccord avec la stratégie de Jean Charest aujourd'hui?

Il faut souligner à double trait l'atteinte — enfin! — de l'équité salariale. Le gouvernement Charest ne s'est pas limité à réaffirmer des principes. Il vient de corriger une situation injuste pour 50 000 personnes œuvrant dans la fonction publique. Ce gouvernement veut faire l'histoire et non pas seulement gémir à son sujet.

Se pourrait-il qu'il y ait surtout une chose qu'on ne pardonne pas à Jean Charest? En effet, il milite pour un Québec se déployant dans le cadre canadien et il s'oppose à la thèse de l'indépendance, qu'il juge néfaste pour le Québec. Il a opté pour l'action et la concertation et refuse de jeter le gant; il trouve paralysante l'attitude de dénigrement systématique du gouvernement du Canada et se situe au-delà des jérémiades obsessionnelles des indépendantistes purs et durs. Cela ne l'empêche pas de poursuivre des objectifs comme le déséquilibre fiscal, la réévaluation de la pérennité, le respect des compétences du Québec et la défense de son rôle international (UNESCO), à tel point qu'un vent nouveau semble inspirer tous les partis politiques à Ottawa devant les demandes du Québec. Et ce n'est pas parce qu'il a surfé avec adresse sur la crête des vagues provoquées par le scandale des commandites qu'il faudrait attribuer au Bloc ce nouveau climat.

Mon hypothèse en vaut bien une autre, surtout ces derniers temps, où on s'est empressé de décrier des artistes qu'on avait pourtant portés aux nues. Imaginez: ces artistes avaient osé poser des questions sur la pertinence actuelle de l'option indépendantiste.

Quand Jean Charest fera de nouveau face à l'électorat pour les élections générales, il présentera sa feuille de route. Qui peut présumer aujourd'hui que ses adversaires politiques l'emportent?



Norman Spector

Ignatieff et les vaches sacrées du PLC

À la faveur de la course à la chefferie, le candidat Michael Ignatieff s'affaire ces jours-ci à tuer toutes les vaches sacrées du Parti libéral du Canada depuis 40 ans. Il s'en est d'abord pris au protocole de Kyoto, négocié par Jean Chrétien, un protocole qui, à son avis, a maintenu le Parti libéral dans un carcan et qui est devenu un boulet depuis. Il a ensuite remis en cause le financement de notre système public de santé, un des accomplissements dont les libéraux sont le plus fiers. Cette semaine, il a enfin déclaré que le Québec forme une nation, une idée avec laquelle le Parti conservateur a flirté dans les années 60 et 70 mais que le Parti libéral a toujours rejetée depuis Pierre Elliott Trudeau.

Je ne suis pas certain de l'accueil que réserveront les Québécois à cette déclaration, mais en Colombie-Britannique, mes voisins auront de la difficulté à comprendre ce que M. Ignatieff veut dire en déclarant que le Canada est composé de dix provinces et qu'une de ces provinces est une nation. Et je présume que beaucoup de libéraux — dont le parti a torpillé la «société distincte» enchaînée dans l'accord du Lac-Meech — lui demanderont d'énumérer quels pouvoirs il donnerait en exclusivité au Québec tout en préservant l'égalité de tous les citoyens, comme il le préconise.

Sur la côte Ouest, beaucoup de mes compatriotes ont été choqués de voir M. Ignatieff voter avec les conservateurs pour prolonger la mission canadienne en Afghanistan, un geste suivi peu après d'une déclaration voulant que la notion classique de maintien de la paix — un legs de l'ancien premier ministre Lester B. Pearson — était morte au Rwanda. Franchement, de temps en temps, j'ai moi-même de la difficulté à comprendre comment une vingtaine de députés libéraux ont si vite choisi de rejoindre son camp. Il est vrai que ses partisans étaient déjà au courant des allégations voulant qu'il ait appuyé l'utilisation de la torture aux interrogatoires. Mais ils avaient sûrement raison de croire que le candidat préféré du sénateur David Smith, un vieux guerrier libéral, comprendrait la nécessité de temporiser pour des raisons politiques.

Au lieu de cela, M. Ignatieff a évoqué la responsabilité des deux gouvernements libéraux précédents dans la mission en Afghanistan pour expliquer son vote en faveur de sa prolongation. Et il a décoché une flèche à l'aile gauche de son parti en déclarant qu'il reverrait son appui si jamais Stephen Harper modifiait la nature de la mission. Comme M. Ignatieff l'a dit: «Comment pourrions-nous dire aux 36 autres nations qui mettent des vies en danger en Afghanistan, y compris à nos alliés de l'OTAN, que les Canadiens en ont assez?»

D'ailleurs, quand j'ai interrogé le premier ministre Harper sur notre mission en Afghanistan le mois dernier, il m'a donné exactement la même réponse. Lui aussi ne voulait pas débattre de l'efficacité de cette stratégie. Puisque les troupes canadiennes seront toujours en Afghanistan à l'heure des prochaines élections — et que le président George W. Bush sera probablement toujours à la Maison-Blanche —, ce rapprochement idéologique entre MM. Harper et Ignatieff est une grande énigme pour les libéraux qui soutiennent Ignatieff parce qu'ils le pensent en mesure de remporter le prochain scrutin.

Dans les années 90, le Parti libéral était à l'abri de la concurrence de la gauche puisque le NPD était discrédité en Ontario et en Colombie-Britannique. Le premier ministre Jean Chrétien pouvait donc se concentrer sur la droite, où de grandes occasions politiques se présentaient en raison de la fissure bipartite. Mais avec la réunification du Parti conservateur et le passage du temps qui a permis la réhabilitation du NPD, le seul moyen pour Paul Martin d'espérer rallier une majorité consistait à diaboliser les conservateurs de M. Harper afin d'effrayer les électeurs néo-démocrates et ainsi les forcer à voter pour les libéraux.

Cette tactique a été plus efficace en 2004 qu'en 2005. Sous le leadership de M. Ignatieff, le leader néo-démocrate Jack Layton n'aurait aucune difficulté à désamorcer une telle campagne de peur. De plus, la possibilité de présenter M. Ignatieff comme un clone de Stephen Harper et de George W. Bush pourrait présenter quelques perspectives intéressantes pour l'attaque du NPD.

Je peux déjà imaginer leur campagne de publicité électorale au Canada anglais. Le texte irait comme suit: «Lors des dernières élections, Paul Martin vous avait demandé de voter libéral parce que Stephen Harper aurait envoyé les troupes canadiennes en Irak. Aujourd'hui, le nouveau chef libéral ne nie même pas qu'il se serait enrôlé dans la guerre illégale de George W. Bush. Cette fois-ci, je vous demande de voter pour une politique étrangère indépendante conforme aux traditions canadiennes en matière de maintien de la paix. Cette fois-ci, je vous demande de voter NPD.»

A moyen terme, les conservateurs et les néo-démocrates ont trouvé un intérêt commun à talonner les libéraux et à les marginaliser sur l'échiquier politique. Il est encore difficile de concevoir comment le chef libéral élu, que ce soit M. Ignatieff ou un autre, pourra être en mesure de gruger une grande partie des 35 % de voix qui semblent solidement acquises au camp conservateur lors des prochaines élections. Quant à Stephen Harper, toujours en quête d'un gouvernement majoritaire, chaque voix prise aux libéraux par Jack Layton suit de près un vote gagné par les conservateurs.

Norman Spector est chroniqueur politique au Globe and Mail.

nspector@globeandmail.ca

Surtout, ne pas poser de questions

HERVÉ ANCTIL

Saint-Denis-sur-Mer (Kamouraska)

Nous sommes habitués aux pirouettes des politiciens sur la question québécoise. Cette fois-ci, les conservateurs se sont livrés à un véritable numéro de cirque.

Le tout a commencé par une question anodine, qui appelait un lieu commun en guise de réponse: les Québécois forment-ils une nation? Il n'y a qu'au Québec qu'on ose poser ce genre de questions. A Edimbourg, personne ne songerait jamais à demander si les Écossais forment une nation. A Barcelone, chez les Catalans, pas davantage. Non plus à Belfast, chez les Irlandais. Nulle part ailleurs, en fait.

Mais nous sommes au Québec et au Canada. Et il ne faut jamais présumer de rien. S'il en fallait une autre preuve, elle vient de nous être fournie: Stephen Harper et consorts ont répondu non à la question: le Québec ne forme pas une nation. Mais ne feignons pas la surprise, nous aurions pourtant dû nous douter de la réponse. Déjà, en 1995, les mêmes personnes nous refusaient «société distincte», un euphémisme jugé trop lourd de sens.

Ni nation ni société distincte; mais qui sommes-nous donc, les Québécois? Quel genre de collectivité formons-nous, si tant est que nous en formons une? Serions-nous un «peuple»? Attention! Ne le demandez surtout pas à Stephen Harper, vous risqueriez de devoir ajouter un autre terme à la liste de «ce que les Québécois ne sont pas».

Si nous ne sommes ni une nation, ni une société distincte, ni un peuple, qui sommes-nous donc? Une «personnalité unique», c'est tout ce que le premier ministre du Canada est prêt à concéder. Ça nous fait une belle jambe! D'autant qu'on peut dire la même chose des habitants de Nanaimo, du Plateau Mont-Royal ou de Red Deer. En fait, le Canada est plein de «personnalités uniques».

Tout cela est désolant, pathétique et, à la fin, insultant.

Trois attitudes sont possibles devant une telle manifestation d'ignorance ou d'intransigence. Ne plus poser de questions afin de ne pas faire de vagues. Taire son identité fondamentale, ne pas exposer sa québecitude. Ici, le Québécois devient soluble dans la grande mare canadienne. C'est l'attitude qu'adoptent de trop nombreux fédéralistes (pas tous, heureusement). C'est celle aussi qu'ont choisie les Beaucerons qui ont accueilli Stephen Harper en fin de semaine dernière. Question: pour être un bon Canadien, faut-il absolument lamener sa différence, renoncer à son histoire, renier son identité? Ou est donc passée la fierté?

La deuxième attitude consiste littéralement à noyer le poisson: la question serait purement sémantique, elle n'intéresserait pas les Québécois, selon la ministre Josée Verner. Ah bon! Les Québécois seraient donc différents des autres peuples. Et si on allait dire aux Danois, aux Norvégiens, aux Islandais, aux Monténégrins ou aux Anglais qu'ils ne forment pas une «nation», pas même une «société distincte», quelle réaction pensez-vous qu'ils auraient? Non, la reconnaissance n'est pas une simple question de sé-

mantique. C'est, encore une fois, affaire de fierté.

S'agissant de sémantique, une troisième attitude consiste à proposer un mot ou une expression synonyme de «nation» qui pourrait agréer le Canada. C'est la voie du compromis, sinon de la compromission. Après tous les essais dont on nous a gratifiés jusqu'à maintenant, la nomenclature disponible pourrait être épuisée. Dans le paysage libéral flotte encore l'idiome «société spécifique». Espérons qu'il restera lettre morte, parce qu'il ne veut absolument rien dire. Sur la même lancée, quelqu'un osera peut-être avancer la proposition suivante: les Québécois forment un «groupe spécial». Cette fois, le Canada anglais sera bien d'accord...

La vérité — voilà une évidence —, c'est que les Québécois forment une nation moderne. Tout le monde qui connaît un tant soit peu le Québec et le Canada sait bien que l'un n'est pas assimilable à l'autre. La différence québécoise s'exprime non seulement par la langue mais aussi par une façon de vivre particulière, une culture unique, une personnalité sociale, bref, une manière d'être au monde. Oui, la nation québécoise vit et vibre. Ce n'est pas une revendication, c'est une évidence. Une réalité inscrite dans l'histoire.

Les Québécois savent cela, souverainistes comme fédéralistes, lucides comme solidaires, libertariens comme néo-marxistes (à ceux qui en douteraient, il faut leur suggérer l'excellent ouvrage de Fernand Dumont, *Naissance d'une nation*). Non, il ne faut surtout plus poser la question aux autres. Jamais plus demander, à qui que ce soit, qui nous sommes. Juste l'affirmer. Comme on le fait depuis bientôt 400 ans.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (historienne, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Chloé Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (communiqué Internet), Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux Soucy (Culture), Pauline Gravel (sciences), Michel Garneau (caricaturiste); Diane Prévost (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (reporters), Renée Léo Guimont et Serge Paquin (reporters surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Béhar (théâtre et culture), Julie Carpentier (jeux), Paul Bennett (jeux de société et culture), Stéphane Bouchard (reporter), Paul Cauchon (média), Caroline Montpetit (jeux), Odile Tremblay (cinéma), Frédérique Doyon (surnuméraire); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (jeux), Philippe Papineau (surnuméraire), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (jeux international et page littéraires), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Trépanier (journaliste); à l'information politique: Hélène Buzette, Manon Corneille et Alec Cantagay (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marylène Hamelin (secrétaire à la rédaction); Marie-Pier Frappier, Alexandre Stiehlé (romans); La documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Durose, Rachel Rochfort (titulaire), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zematis, Olivier Zaida, INFORMATIQUE Yanick Maréchal (directeur ad interim), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Alexandre Gaudreau (coordonnateur de la promotion et de la sollicitation), Caroline Simard (responsable service à la clientèle, par intérim), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc, L'ADMINISTRATION François Elson (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Faroy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointes administratives), Claudine Chervier, Monique Proteau, Danièle Ross.

ACTUALITÉS

JAZZ

SUITE DE LA PAGE 1

frères Neville, si emblématique, avec Dr John, Allen Toussaint et les Marsalis, de ce qui se fait de mieux sur les rives du lac Ponchartrain. CQFD: La Nouvelle-Orléans.

Ce soir, les Neville Brothers occuperont la grande scène située à l'angle des rues Jeanne-Mance et Sainte-Catherine. À leur actif, ils ont deux ou trois albums immenses, dont le suave et très sensuel *Yellow Moon*, produit par Daniel Lanois au milieu des années 90. Depuis lors, ils se montrent plus conquérants et enivrants sur scène que sur album. À l'évidence, ils sont plus amateurs de *live* que des studios.

L'autre grande aubaine, c'est évidemment cette soirée-hommage dédiée à Paul Simon le 4 juillet prochain. Elvis Costello et Allen Toussaint, qui la veille occuperont la scène de la salle Wilfrid-Pelletier, seront de la partie, ainsi que la chanteuse Jeri Brown, Michel Rivard, Sam Roberts et plusieurs autres. Le quiz de la soirée? Comment mettre en relief les bons moments de *Graceland*.

Ensuite? On vous conseille vivement d'aller à la rencontre de Pyeng Threadgill. Fille d'un des grands innovateurs du jazz, le très regretté saxophoniste Henry Threadgill, cette chanteuse a surpris et séduit par sa clarté, son sens de la précision et sa maîtrise. À moins qu'elle ne cafouille ou ne décide de jeter l'éponge, Threadgill annonce un avenir radieux.

Ce soir, mais dans le cadre du Off Festival, au Patro Vys pour être précis, on aura droit au quartet du trop méconnu saxophoniste ténor André Leroux, qui force l'admiration par sa constance et l'amplitude de son jeu. Qui plus est, l'homme a quelque chose de plus en plus rare de nos jours: un son à lui.

Son spectacle sera tout entier placé sous le signe de John Coltrane. Rien de moins. Au piano, on retrouvera l'excellent Jean-François Groulx. La rythmique? Elle est formée des solides Fraser Hollins à la contrebasse et Christian Lajoie à la batterie. Là, il faut le confesser, on triche un peu. Le show n'est pas gratuit, mais il n'est pas cher: 15 \$. Autrement dit, le prix du billet est à hauteur du budget moyen du consommateur moyen, soit la grande majorité.

Remarquez que des spectacles à l'œil, le Off Festival de jazz en présente également. Pas en nombre équivalent, mais en qualité défiant la concurrence. À preuve, aujourd'hui à 17h, au Quai des Brumes, il y aura le guitariste Michel Héroux entouré des nouvelles coqueluches de la scène locale que sont Chet Dexas au saxo, Jim Dexas à la batterie, ainsi que Zack Lober à la contrebasse et l'éclatant Aaron Doyle à la trompette.

La série baptisée Les Soirées jazz a ceci de particulier et propre à piquer la curiosité que tous les musiciens participant au concours pour l'obtention du Grand Prix de jazz se produisent dans ce cadre. Cette année, cinq formations vont se disputer le trophée avant que...

Avant que le tenace, l'incontournable Bernard Primeau ne prenne le relais. Batteur de son état, ce vétéran a ceci d'admirable qu'il s'est toujours démené pour activer autant qu'animer la scène locale. Surtout dans les années noires. Musicien professionnel depuis le milieu des années 50, Primeau fait partie de ce groupe restreint d'instrumentistes qui n'abandonnent jamais la partie.

Fait à noter, la «grosse» (dans le sens «à ne pas manquer») série blues a été gommée. Finie, terminée, guilloinée. Depuis que la brasserie Labatt est propriétaire de la belge Interbrew et depuis que celle-ci a fait l'acquisition d'un brasseur brésilien, les décisions concernant l'allocation de commandites sont prises à São Paulo et dans les environs. Remarquez que d'autres annonceurs ont pris la relève qui ne doivent pas aimer le blues. C'est visible. Notable.

Quoi d'autre? Les spectacles de Cat Power, Ani DiFranco, Paul Simon, Bonnie Raitt, Patricia Barber et Ravi Coltrane affichent complet. Quoi d'autre (bis)? La somme des shows de musique du monde est telle qu'on vous suggère de suivre les traces de notre collègue Yves Bernard, qui en connaît toutes les richesses et nuances.

Le Devoir

DONS

SUITE DE LA PAGE 1

assainir la gestion des affaires de l'État. Mardi, le président du Conseil du trésor, John Baird, a déclaré que les frais déboursés par les participants au congrès du Parti conservateur de mars 2005 à Montréal n'avaient pas été considérés comme des contributions politiques par son parti.

Dans les faits, la loi électorale canadienne stipule que les frais de participation à un congrès politique constituent une contribution «au sens où la personne s'acquittant de ces frais ne reçoit aucun produit ou service ayant une valeur commerciale».

Toute partie des frais de participation qui couvrent les dépenses d'hébergement, de repas ou de déplacement ne constitue pas un don politique.

Le congrès politique conservateur de 2005 a accueilli 2900 membres du parti, qui ont payé des frais de 600 \$ chacun, bien que certains aient profité de réductions. Cela signifie que le parti pourrait avoir amassé jusqu'à 1,7 million, une somme qui, en partie ou en totalité, aurait dû être déclarée comme contribution politique à Elections Canada.

M. Baird a confirmé mardi que ces sommes n'avaient pas été déclarées. «Certains partis politiques considèrent que les frais de participation à un congrès sont une contribution politique. Ce n'est pas ce que mon parti a fait lors de son dernier congrès», a-t-il affirmé devant le comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Au lieu de cela, les formulaires d'inscription au congrès indiquent que le parti a même facturé jusqu'à 750 \$ aux groupes professionnels et aux associations extérieures, des lobbyistes pour la plupart, qui ont envoyé des représentants pour observer le congrès. Selon le formulaire, de tels frais pouvaient être réglés par carte de crédit ou par chèque d'entreprise.

Presse canadienne

ISRAËL

SUITE DE LA PAGE 1

Une source au ministère de l'Intérieur a indiqué qu'Éhoud Olmert avait par ailleurs autorisé les troupes massées au nord de la bande de Gaza à franchir la frontière. Dans la soirée, des sources militaires israéliennes ont indiqué que l'aviation israélienne avait diffusé des tracts appelant les habitants de Beit Lahiya, dans le nord de la bande de Gaza, à quitter leur domicile en prévision d'une opération dans ce secteur.

De plus, une trentaine de jeeps de l'armée israélienne ont pénétré à El-Bireh, un faubourg de Ramallah, où les militaires ont cerné un bâtiment. L'opération serait liée, selon la télévision publique israélienne, à l'enlèvement d'un colon disparu depuis lundi.

Dans la nuit de mardi à hier, l'aviation a bombardé trois ponts situés sur un des principaux axes nord-sud pour empêcher les activistes de déplacer leur otage. Un hélicoptère a également ouvert le feu sur une centrale électrique du centre de la bande de Gaza, plongeant l'essentiel du territoire dans le noir.

Il s'agit de la première offensive terrestre menée par Israël depuis son retrait du territoire palestinien, l'été dernier. L'enlèvement du caporal Shalit, un jeune conscrit franco-israélien de 19 ans, a bouleversé les Israéliens. La dernière fois que des activistes palestiniens ont enlevé un soldat remonte à 1994. L'homme avait été tué lors de l'opération destinée à le libérer.

Le soldat israélien enlevé dimanche par des Palestiniens armés est vivant et va bien, a déclaré hier la déléguée générale de la Palestine en France, Hind Khoury, tout en reconnaissant que «la situation se complique» avec l'offensive de l'armée israélienne sur Gaza.

Cette offensive survient alors que le Hamas a fait un pas important vers la reconnaissance implicite d'Israël en signant un document d'entente nationale agréé par les mouvements palestiniens.

Avertissement à la Syrie

Le premier ministre palestinien Ismaïl Haniyeh, membre du Hamas, a accusé l'État juif d'aggraver la crise en envoyant des troupes et des chars. «Nous soulignons que les occupants doivent mettre fin à l'escalade militaire afin de ne pas compliquer la situation et de ne pas aggraver la crise», a-t-il déclaré à Reuters.

Ehoud Olmert a affirmé qu'Israël n'avait pas l'intention de reprendre la bande de Gaza et que son principal objectif était de retrouver le caporal Shalit.

Par ailleurs, plusieurs avions militaires ont survolé hier les palais du président syrien Bachar el-Assad pour avertir la Syrie qu'elle ne doit en rien soutenir les Palestiniens qui ont enlevé Gilad Shalit, a fait savoir l'armée israélienne. Les dirigeants israéliens accusent Khalid Mechaal, chef du bureau poli-



Des Israéliens de gauche ont manifesté hier devant le ministère de la Défense à Tel-Aviv pour dénoncer l'offensive de Tsahal en territoire palestinien.

tique du Hamas en exil à Damas, d'être responsable de l'enlèvement. «Il s'agit d'une action provocatrice et elle est totalement rejetée», a déclaré un responsable syrien.

«Les défenses anti-aériennes ont réagi à l'apparition de deux avions israéliens près de la côte», a rapporté l'agence de presse syrienne Sana sans plus de précisions. La télévision israélienne avait déclaré de son côté qu'aucun missile sol-air n'avait été tiré contre les appareils israéliens.

Les Comités de résistance populaire (CRP) ont par ailleurs menacé de tuer un colon juif, qu'ils avaient enlevé en Cisjordanie, si l'offensive se poursuivait. Selon les autorités israéliennes, Eliahu Asheri, un colon d'Itamar âgé de 18 ans, est porté disparu depuis dimanche.

Un autre groupe d'activistes a revendiqué l'enlèvement d'un autre colon en Cisjordanie. La police a confirmé qu'un homme de 62 ans était porté disparu mais elle n'était pas en mesure de préciser s'il s'agissait d'un enlèvement.

Réagissant à l'incursion de Tsahal, les États-Unis ont défendu le

droit de l'État d'Israël à se défendre tout en exhortant à épargner les «civils innocents».

«La prise d'otage et les attentats du Hamas le week-end dernier ont précipité les événements actuels à Gaza», a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, Tony Snow, ajoutant que le Hamas devait procéder immédiatement à la libération du soldat israélien.

Benita Ferrero-Waldner, la commissaire européenne aux Relations extérieures, a appelé à la libération du caporal Shalit et demandé à Israël d'agir avec prudence pour permettre une solution diplomatique à la crise.

La crise, d'une ampleur sans précédent depuis le retrait unilatéral de la bande de Gaza, constitue un test de taille pour le premier ministre Ehoud Olmert, élu en mars. Il s'est engagé à tracer les frontières définitives de l'État juif d'ici 2010 en démantelant certaines colonies de Cisjordanie pour pérenniser les principales implantations.

Reuters et Agence France-Presse

GRAS

L'industrie voit d'un bon œil la période transitoire de quatre ans

SUITE DE LA PAGE 1

en belle position au palmarès des pays qui abusent de ce type de corps gras. «Nous espérons, avec le cadre réglementaire que nous proposons, la faire chuter à deux grammes environ», a indiqué Hélène Jacques, professeure de nutrition à l'Université Laval et membre du Groupe d'étude sur les graisses trans, qui a rassemblé autour de la même table fonctionnaires, scientifiques, représentants des consommateurs et de l'industrie alimentaire.

Forcer la main

Pour Sally Brown, présidente de la Fondation des maladies du cœur, qui a coprésidé les travaux du groupe, l'approche réglementaire est aujourd'hui incontournable afin de forcer la main aux industriels pour qu'ils mettent au rancart les gras trans. «Nous savons que les préoccupations des consommateurs mais aussi l'étiquetage [obligatoire dans le cas des gras trans depuis décembre 2005] ne peuvent pas faire seuls diminuer les niveaux de gras trans», a-t-elle expliqué lors d'une conférence de presse retransmise par téléphone depuis Ottawa. «Pourquoi? Parce que c'est difficile à faire, ça prend du temps, de l'argent et de l'innovation.»

Or, pour toutes ces raisons, un trop grand nombre de produits, comme les aliments frits ou les pâtisseries industrielles, affichent encore des teneurs en gras trans démesurées, estime-t-elle. «Ces aliments sont ceux qu'il faut le plus changer» en raison de la place qu'ils occupent dans le régime alimentaire des Canadiens.

Si Ottawa accorde une oreille attentive aux recommandations du groupe d'étude, un cadre réglementaire pourrait donc voir le jour d'ici 2008 avec une mise en application progressive planifiée jusqu'en 2010, peut-on lire dans le rapport. Le document précise toutefois que les gras trans naturellement présents dans les produits laitiers et les viandes de bœuf et d'agneau (à des niveaux variant de 2 à 8 % du total des gras) ne sont pas visés par ce règlement.

Hier, par voie de communiqué, le ministre fédéral de la Santé, Tony Clement, a annoncé «accueillir favorablement» la présentation de ce rapport. Il a indiqué également que Santé Canada va dans les prochains mois collaborer avec d'autres ministères et organismes fédéraux pour évaluer les recommandations du groupe d'étude et décider comment y donner suite.

Rappelons toutefois que le groupe d'étude sur les graisses trans a été créé au début de 2005 dans la foulée d'une motion adoptée quelques mois plus tôt aux Communes. Présentée par le Nouveau Parti démocratique (NPD), cette motion a reçu un appui massif des parlementaires, sauf des 43 conservateurs, dont Stephen Harper, opposés à cette démarche visant à éradiquer les gras trans du régime alimentaire des Canadiens.

Du côté de l'industrie, les recommandations du groupe ont été saluées hier. Produits alimentaires et de consommation du Canada (PACC) voit d'un bon œil la période transitoire de quatre ans, qui devrait laisser le temps aux entreprises de s'adapter.

Selon ce groupe de pression qui représente les industriels, ce cadre réglementaire va désormais représenter «une occasion pour les producteurs canadiens de plantes oléagineuses de répondre aux besoins des transformateurs alimentaires en matière d'huiles meilleures pour la santé», a indiqué Gemma Zecchini, vice-président responsable des politiques publiques chez PACC. Mais cela va prendre du temps à développer.

Le Devoir

KANDAHAR

États-Unis. On évalue à 3,5 millions le nombre d'Afghans mêlés à ce commerce, qui représente plus de la moitié du PIB du pays. Pour le petit paysan, cette culture est dix fois plus payante que celle du blé.

En réaction, le premier ministre Stephen Harper a défendu le rôle du Canada et affirmé que, luttant contre le terrorisme, Ottawa veut également éliminer le trafic de drogue, qui cause des problèmes dans nos rues. De son côté, le ministre fédéral de la Défense, Gordon O'Connor, a dit estimer que le rapport ne reflète tout simplement pas la réalité. Les Afghans apprécient le travail des Canadiens à Kandahar, a-t-il déclaré sur les ondes de CBC. De Kandahar, le lieutenant-colonel canadien Ian Hope, commandant du régiment d'infanterie Princess Patricia, a dénigré le document, disant estimer qu'il s'agit d'un «antiaméricanisme et que ses auteurs sont jaloux de ce que nous faisons ici». Réponse de M. Reinert: «Nous ne sommes pas antiaméricains, nous sommes proafghans.»

Le pays connaît actuellement ses combats les plus violents depuis 2001. Plus de 600 morts depuis la mi-mai. Le commandant des forces de la coalition, le général américain Karl Eikeberry, a déclaré hier que la «viabilité de l'État afghan» est menacée par le terrorisme, le trafic de drogue et la corruption. Ce qui n'est pas sans désespérer le président Karzaï, qui déplore surtout, depuis quelque temps, que la nécessaire lutte antiterroriste fasse par ailleurs l'économie des efforts de reconstruction. M. Karzaï croit lui aussi que la situation économique catastrophique fait le lit de l'insurrection. Sa critique n'a pas été relevée hier par la secrétaire d'État américaine, Condoleezza Rice, qui était brièvement de passage à Kaboul, en route pour Moscou.

Dans l'immédiat, croit M. Reinert, il faut que des gestes soient faits — sous forme d'aide financière d'urgence, par exemple — qui aient un «impact visible» sur la population afin de soulager la pauvreté extrême et de redorer l'image de la communauté internationale. Il prie le Canada, qui a promis de consacrer à la reconstruction une aide d'un milliard de dollars en dix ans, de prendre le leadership et de mettre le développement «en première ligne».

En ce qui concerne le trafic d'opium, le rapport propose notamment que les paysans soient autorisés, pendant un certain temps, à cultiver le pavot en attendant que des cultures de rechange soient développées. Devrait également être permise cette culture afin d'approvisionner l'industrie pharmaceutique en morphine et en codéine, comme le sont les agriculteurs en France, en Inde et en Australie sous la surveillance de l'Organe international de contrôle des stupéfiants, lié aux Nations unies.

Plus globalement, le rapport implore la communauté internationale de prendre acte de la «nature multidimensionnelle de la crise afghane». Il y a la crise de l'opium mais aussi celle de la pauvreté et de la sécurité. Que les États-Unis aient poursuivi leur campagne d'éradication dans la province de Kandahar, malgré son impact «extrêmement négatif» sur les niveaux de pauvreté et de sécurité, est un exemple probant «de cette absence d'approche coordonnée».

Le rapport ajoute ceci: «Les États-Unis n'ont pas réussi à prendre le contrôle du sud de l'Afghanistan depuis les attentats du 11 septembre 2001. Il n'y a pas lieu de croire que les militaires canadiens auront plus de succès s'ils continuent à suivre les politiques américaines.»

Le Conseil Senlis, qui a une quarantaine d'employés en Afghanistan, a publié plus tôt ce mois-ci un rapport qui faisait sensiblement le même portrait de la situation dans la province voisine de Helmand, estimant que les stratégies d'éradication du pavot, l'échec du gouvernement afghan à remédier à la pauvreté et le comportement des troupes britanniques ont contribué à faire des talibans les véritables maîtres de la région aux yeux de la population.

Le Devoir
Avec La Presse canadienne
et l'Agence France-Presse

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor Inc., 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 300, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. E-mail: ledevoir.com. Enregistrement n° 0608. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390